

Rapport de gestion

POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2009

Sommaire des résultats financiers

SURVOL DE L'EXERCICE FINANCIER 2009

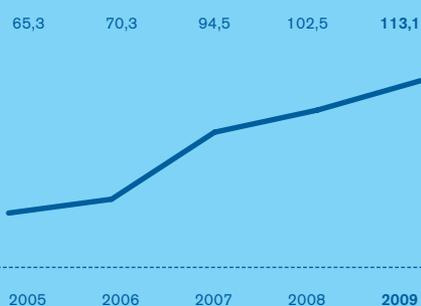
Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2009, la Banque a déclaré un bénéfice net de 113,1 millions\$, soit un bénéfice net de 4,23\$ dilué par action ordinaire, comparativement à 102,5 millions\$, soit un bénéfice net de 3,80\$ dilué par action ordinaire, pour l'exercice financier 2008. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevait à 11,4% en 2009, comparativement à 11,0% en 2008.

Ce bénéfice net pour l'exercice financier 2009 inclut un bénéfice découlant des activités abandonnées de 11,5 millions\$, ou 0,48\$ dilué par action ordinaire, relié à la cession d'activités de gestion d'actifs au cours de l'exercice financier 2005. Pour l'exercice financier 2008, le bénéfice net incluait un bénéfice découlant des activités abandonnées de 4,4 millions\$, ou 0,19\$ dilué par action ordinaire. Le bénéfice net découlant des activités poursuivies s'élevait à

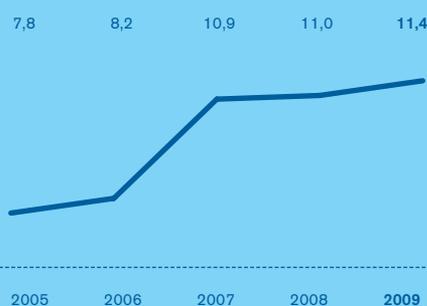
101,7 millions\$, ou 3,75\$ dilué par action ordinaire, pour l'exercice financier 2009, comparativement à 98,1 millions\$, ou 3,61\$ dilué par action ordinaire, pour l'exercice financier 2008.

La Banque a livré une autre solide performance au cours de l'exercice financier 2009. La croissance record des portefeuilles de prêts et de dépôts personnels et commerciaux a amélioré les revenus de manière significative, alors qu'un contrôle prudent des dépenses contribuait à l'amélioration de l'efficacité. Toutefois, l'augmentation des pertes sur prêts, attribuable aux piètres conditions de l'économie qui ont prévalu tout au long de l'exercice financier, de même que les pertes sur valeurs mobilières ont amorti les résultats de la Banque. Grâce à de forts niveaux de liquidités et de capital, la Banque a maintenu une solide situation financière tout au long de l'année et se trouve en position avantageuse en ce début de l'exercice financier 2010.

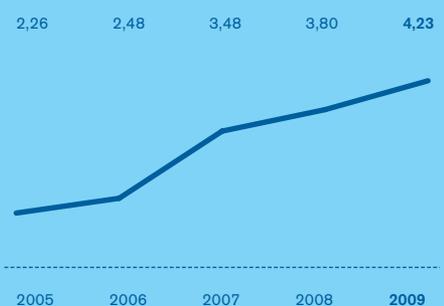
BÉNÉFICE NET
(en millions de dollars)



**RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES
ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES**
(en pourcentage)



**RÉSULTAT NET DILUÉ
PAR ACTION ORDINAIRE**
(en dollars)



BÉNÉFICE NET

113,1

MILLIONS \$

FAITS SAILLANTS 2009

- BÉNÉFICE NET DE 113,1 MILLIONS \$, UNE AUGMENTATION DE 10 %
- REVENUS D'EXPLOITATION TOTAUX DE 666,5 MILLIONS \$, UNE AUGMENTATION DE 6 %
- RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES DE 11,4 %
- CROISSANCE RECORD DES PRÊTS ET DES DÉPÔTS
- SITUATION SOLIDE EN TERMES DE CAPITAL ET DE LIQUIDITÉS

TABLEAU 1
RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages)

	2009	2008	2007	VARIATION 09/08
Revenu net d'intérêt	423,8 \$	405,3 \$	390,2 \$	5 %
Autres revenus	242,7	225,2	193,7	8
Revenu total	666,5	630,5	583,9	6
Provision pour pertes sur prêts	56,0	48,5	40,0	15
Frais autres que d'intérêt	472,0	446,0	427,4	6
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	138,5	136,0	116,5	2
Impôts sur les bénéfices	36,9	37,9	26,4	(3)
Bénéfice découlant des activités poursuivies	101,6	98,1	90,1	4
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	11,5	4,4	4,4	161
Bénéfice net	113,1 \$	102,5 \$	94,5 \$	10 %
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices afférents	12,1 \$	11,8 \$	11,9 \$	3 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	101,0 \$	90,7 \$	82,6 \$	11 %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base	23 858	23 837	23 678	
dilué	23 876	23 880	23 728	
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies				
de base	3,75 \$	3,62 \$	3,30 \$	4 %
dilué	3,75 \$	3,61 \$	3,29 \$	4 %
Résultat net par action ordinaire				
de base	4,23 \$	3,81 \$	3,49 \$	11 %
dilué	4,23 \$	3,80 \$	3,48 \$	11 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,4 %	11,0 %	10,9 %	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les activités poursuivies	10,1 %	10,5 %	10,3 %	

Performance financière 2009

La Banque a atteint ou même dépassé tous ses objectifs publiés pour l'exercice financier 2009, tel que l'indique le tableau ci-dessous. Compte tenu de conditions de marché qui ont prévalu au cours de cette période, il s'agit là d'un accomplissement significatif. En outre, la Banque a continué de générer une forte croissance interne et de maintenir une solide situation financière.

TABLEAU 2
INDICATEURS DE PERFORMANCE

	RÉSULTATS 2008	OBJECTIFS 2009	RÉSULTATS 2009
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,0 %	10,0 % à 12,0 %	11,4 %
Résultat net dilué par action ordinaire	3,80 \$	3,70 \$ à 4,40 \$	4,23 \$
Revenu total	+8 % 630 millions \$	+2 % à 5 % 645 à 665 millions \$	+6 % 667 millions \$
Ratio d'efficacité	70,7 %	73 % à 70 %	70,8 %
Ratio BRI de première catégorie	10,0 %	minimum de 9,5 %	11,0 %

Priorités corporatives pour 2010

1.

2.

3.

LES TROIS PRINCIPALES PRIORITÉS DE LA BANQUE DEMEURERONT AU PREMIER PLAN DANS SON DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE EN 2010.

Augmenter notre rentabilité

- Assurer la croissance soutenue de chacun des secteurs d'activité, en se concentrant sur les marchés dans lesquels nous avons de solides avantages concurrentiels
- Poursuivre la mise en place de stratégies pour développer notre culture de ventes, tout en maintenant un excellent service à la clientèle, la pierre angulaire de notre réputation

Amélioration de notre efficacité

- Continuer l'optimisation de nos processus clés
- Assurer l'excellence sur le plan de l'exécution

Développer notre capital humain

- Renforcer nos stratégies de recrutement et de gestion des talents afin de supporter une croissance soutenue
- Soutenir les initiatives des secteurs d'activités afin d'augmenter la performance des employés

Revue des activités sectorielles en 2009 et priorités pour 2010

Cette section fournit un aperçu des opérations de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'entremise des secteurs d'activités suivants :

1. Particuliers et PME Québec
2. Immobilier et Commercial
3. B2B Trust
4. Valeurs mobilières Banque Laurentienne
5. Autres

La croissance record des portefeuilles de prêts et de dépôts, la croissance des revenus tirés des activités de base et un contrôle rigoureux des dépenses ont tous contribué à la solide performance de nos secteurs d'activité au cours de 2009.

TABLEAU 3
CONTRIBUTIONS AU BÉNÉFICE NET
Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE	AUTRES	TOTAL
2009						
Bénéfice net	51,1 \$	34,1 \$	32,1 \$	8,6 \$	(12,8)\$	113,1 \$
Croissance 2009 / 2008	13 %	20 %	(8)%	399 %	s.o.	10 %
2008						
Bénéfice net	45,4 \$	28,6 \$	34,9 \$	1,7 \$	(8,1)\$	102,5 \$
Croissance 2008 / 2007	(4)%	33 %	14 %	(76)%	s.o.	8 %

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Particuliers & PME Québec

La contribution du secteur Particuliers et PME Québec au bénéfice net a augmenté de 5,7 millions \$, ou 13%, et s'élevait à 51,1 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 45,4 millions \$ pour l'exercice financier 2008. Le bénéfice net pour l'exercice 2009 inclut un bénéfice de 11,5 millions \$ découlant des activités abandonnées et relié à la cession d'activités de gestion d'actifs au cours de l'exercice financier 2005. Pour l'exercice financier 2008, le bénéfice net incluait un bénéfice découlant des activités abandonnées de 4,4 millions \$. Le bénéfice découlant des activités

poursuivies s'élevait à 39,6 millions \$ pour 2009, comparativement à 41,0 millions \$ pour 2008.

Le revenu total a augmenté de 10,7 million \$, ou 3%, passant de 415,2 millions \$ pour l'exercice financier 2008 à 425,9 millions \$ pour l'exercice financier 2009, grâce à la croissance soutenue des volumes de prêts et de dépôts. Les pertes sur prêts ont également augmenté et s'établissaient à 41,9 millions \$ pour l'exercice 2009, comparativement à 33,6 millions \$ pour l'exercice 2008. Ce résultat reflète la persistance d'une mauvaise conjoncture du crédit. Les frais

autres que d'intérêt ont augmenté de 6,6 millions \$, ou 2%, passant de 326,9 millions \$ pour 2008 à 333,5 millions \$ pour 2009, en raison principalement de l'augmentation des salaires et des dépenses en publicité.

Immobilier et commercial

La contribution du secteur Immobilier et Commercial au bénéfice net a augmenté de 5,5 millions \$, ou 20%, et s'élevait à 34,1 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 28,6 millions \$ pour l'exercice financier 2008.

Le revenu total a augmenté de 19,1 millions \$, ou 27%, passant de 71,4 millions \$ pour l'exercice financier 2008 à 90,5 millions \$ pour l'exercice financier 2009, stimulé par une solide croissance des prêts et les récentes initiatives destinées à assurer la croissance des dépôts, ainsi que par des stratégies judicieuses en

matière de tarification. Les pertes sur prêts, survenues essentiellement dans le domaine des prêts commerciaux, ont augmenté et s'établissaient à 9,8 millions \$ pour l'exercice 2009, comparativement à 5,4 millions \$ pour l'exercice 2008. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 7,7 millions \$, ou 33%, passant de 23,3 millions \$ pour 2008 à 31,0 millions \$ pour 2009, en raison principalement de l'augmentation des salaires et des coûts de la rémunération variable, ainsi que des provisions pour des questions spécifiques d'ordre opérationnel.

B2B Trust

La contribution de B2B Trust au bénéfice net a diminué de 2,8 millions \$, ou 8%, et s'élevait à 32,1 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 34,9 millions \$ pour l'exercice financier 2008.

Le revenu total a augmenté de 2,5 millions \$, passant de 97,8 millions \$ pour l'exercice financier 2008 à 100,3 millions \$ pour l'exercice financier 2009. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 3,4 millions \$ d'un exercice financier à l'autre, stimulé principalement par la croissance des prêts et des dépôts. Alors que le revenu net d'intérêt subissait des pressions au début de l'exercice 2009, l'allègement relatif des conditions de financement, au cours des six derniers mois de 2009, et la réduction graduelle du taux d'intérêt promotionnel

de lancement du *Compte d'investissement à intérêt élevé* (CIIE) ont permis d'améliorer la marge nette d'intérêt au cours de la seconde moitié de l'exercice. La tarification des dépôts est toutefois demeurée serrée comparativement à ses niveaux historiques.

Les dépôts s'élevaient à 9,1 milliards \$ au 31 octobre 2009, soit une augmentation de 3,0 milliards \$ depuis le début de l'exercice financier 2009. Cette augmentation marquée est attribuable principalement au nouveau CIIE qui est devenu une source fiable de financement pour le soutien des initiatives de croissance des affaires de détail. Les prêts ont également poursuivi leur expansion, leur niveau moyen augmentant de 410 millions \$ au cours des

douze derniers mois, principalement dans le domaine des prêts hypothécaires.

La provision pour pertes sur prêts a augmenté et s'établissait à 4,3 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 1,5 million \$ pour l'exercice financier 2008, ce qui reflète l'impact du récent ralentissement économique sur la capacité des emprunteurs à rembourser leurs prêts, et ce, dans la plupart des portefeuilles de prêts. Quoi qu'il en soit, les pertes sur prêts sont demeurées peu élevées, compte tenu de la taille des portefeuilles sous-jacents. Au rythme d'une activité accrue, les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 5,3 millions \$, passant de 43,7 millions \$ pour 2008 à 49,0 millions \$ pour 2009.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne

La contribution de Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL) au bénéfice net a augmenté de manière significative et s'élevait à 8,6 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 1,7 million \$ pour l'exercice financier 2008. La solide performance de la division Institutionnel – Revenu fixe et l'amélioration des résultats des divisions Institutionnel – Actions et Services aux particuliers ont contribué à cette excellente performance, en termes de revenus. Les frais

autres que d'intérêt ont sensiblement augmenté et s'établissaient à 41,6 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 29,7 million \$ pour l'exercice financier 2008, une hausse attribuable principalement à l'augmentation de la rémunération des employés.

Autres

Le secteur Autres regroupe les activités des différents secteurs de soutien corporatifs de la Banque dont, principalement, Trésorerie, Crédit, Finances et Développement stratégique, Gestion des risques, Technologies, Opérations, Affaires corporatives et Ressources humaines. Toutefois, ses résultats ont reflété principalement les activités de la Trésorerie, étant donné que les dépenses des autres secteurs de soutien corporatifs sont, règle générale, réaffectées aux autres secteurs d'activité.

Le secteur Autres a déclaré une contribution négative au bénéfice net de 12,7 millions \$ pour 2009, compara-

tivement à une contribution négative de 8,0 millions \$ pour 2008. Le revenu total a diminué de 18,5 millions \$, en raison d'une conjoncture de faibles taux d'intérêt, de l'augmentation des coûts de financement au début de l'exercice et de l'augmentation des pertes nettes sur valeurs mobilières subies en 2009. Les revenus de marché financier et trésorerie pour 2008 incluait un gain de 12,9 millions \$ réalisé grâce à la vente des actions de la Bourse de Montréal.

Pour l'exercice financier 2008, les résultats incluaient une provision générale additionnelle pour pertes sur prêts de 8,0 millions \$ et une charge d'impôts

de 5,6 millions \$ découlant de la réduction des taux d'imposition du gouvernement fédéral, contrebalancée en partie par l'imposition réduite des bénéfices tirés de certains gains en capital.

CONTRIBUTION DES SECTEURS

Pour les exercices terminés le 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

TABLEAU 4	2009	2008	2007
Revenu net d'intérêt	306,0 \$	299,3 \$	284,2 \$
Autres revenus	119,9	115,9	113,7
Revenu total	425,9	415,2	397,9
Provision pour pertes sur prêts	41,9	33,6	29,2
Frais autres que d'intérêt	333,5	326,8	310,5
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	50,5	54,8	58,2
Impôts sur les bénéfices	10,9	13,8	15,2
Bénéfice découlant des activités poursuivies	39,6	41,0	43,0
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	11,5	4,4	4,4
Bénéfice net	51,1 \$	45,4 \$	47,4 \$
Ratio d'efficacité	78,3 %	78,7 %	78,0 %
Prêts moyens	10 836 \$	9 900 \$	9 119 \$
Dépôts moyens	7 882 \$	7 461 \$	7 060 \$

Particuliers & PME Québec

FAITS SAILLANTS 2009

1. Croissance du bénéfice net de 13%
2. Croissance du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de 15%
3. Croissance du portefeuille de prêts commerciaux de 14%
4. Augmentation des dépôts moyens de 6%
5. Augmentation des revenus de 10,7 millions \$, ou 3%

**CROISSANCE
DU PORTEFEUILLE DE
prêts hypothécaires
RÉSIDENTIELS DE**

15%

TABLEAU 5	2009	2008	2007
Revenu net d'intérêt	67,6 \$	55,2 \$	45,9 \$
Autres revenus	22,9	16,2	16,1
Revenu total	90,5	71,4	62,0
Provision pour pertes sur prêts	9,8	5,4	6,7
Frais autres que d'intérêt	31,0	23,3	22,9
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	49,7	42,7	32,4
Impôts sur les bénéfices	15,6	14,1	10,8
Bénéfice net	34,1 \$	28,6 \$	21,6 \$
Ratio d'efficacité	34,3 %	32,7 %	36,9 %
Prêts moyens	2 234 \$	1 984 \$	1 670 \$
Dépôts moyens	298 \$	180 \$	150 \$

Immobilier et commercial

FAITS SAILLANTS 2009

1. Augmentation du bénéfice net de 20%
2. Croissance des prêts moyens de 13%
3. Augmentation des revenus de 19,1 millions, ou 27%
4. Qualité soutenue du crédit, comme en témoigne le faible niveau des pertes sur prêts

**Augmentation
DES REVENUS
DE**

27%

TABLEAU 6	2009	2008	2007
Revenu net d'intérêt	90,7 \$	87,3 \$	81,0 \$
Autres revenus	9,6	10,5	11,5
Revenu total	100,3	97,8	92,5
Provision pour pertes sur prêts	4,3	1,5	4,1
Frais autres que d'intérêt	49,0	43,7	42,4
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	47,0	52,6	46,0
Impôts sur les bénéfices	14,9	17,7	15,5
Bénéfice net	32,1 \$	34,9 \$	30,5 \$
Ratio d'efficacité	48,9 %	44,6 %	45,8 %
Prêts moyens	4 255 \$	3 845 \$	3 089 \$
Dépôts moyens	7 893 \$	6 059 \$	5 476 \$

B2B Trust

FAITS SAILLANTS 2009

1. Croissance des dépôts de plus de 3 milliards \$
2. Croissance soutenue des revenus de 2,5 millions, ou 3%
3. Croissance du portefeuille de prêts à l'investissement de 4%
4. Croissance des prêts hypothécaires résidentiels de 27%
5. Faible niveau des pertes sur prêts, malgré le récent ralentissement économique

**CROISSANCE
DES DÉPÔTS
de plus de**

3

MILLIARDS \$

TABLEAU 7	2009	2008	2007
Revenu total	54,8 \$	32,4 \$	39,6 \$
Frais autres que d'intérêt	41,6	29,7	30,7
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	13,2	2,7	8,9
Impôts sur les bénéfices	4,6	1,0	1,8
Bénéfice net	8,6 \$	1,7 \$	7,1 \$
Ratio d'efficacité	76,0 %	91,6 %	77,5 %
Actifs de courtage de clients	1 970 \$	1 643 \$	1 995 \$

**Valeurs mobilières
Banque Laurentienne**

FAITS SAILLANTS 2009

1. Croissance marquée des revenus
2. Multiplication par cinq du bénéfice net
3. Solide performance de la division Institutionnel – Revenu fixe
4. Amélioration des résultats des divisions Institutionnel – Actions et Services aux particuliers

**8,6
MILLIONS \$
en contribution au
BÉNÉFICE
NET**

TABLEAU 8	2009	2008	2007
Revenu net d'intérêt	(42,8) \$	(39,5) \$	(22,9) \$
Autres revenus	37,8	53,2	14,8
Revenu total	(5,0)	13,7	(8,1)
Provision pour pertes sur prêts	–	8,0	–
Frais autres que d'intérêt	16,9	22,5	20,9
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	(21,9)	(16,8)	(29,0)
Récupération d'impôts sur les bénéfices	(9,1)	(8,7)	(16,9)
Perte nette	(12,8) \$	(8,1) \$	(12,1) \$

Autres

FAITS SAILLANTS 2009

1. Revenus de titrisation de 34,4 millions \$
2. Améliorations notables dans les portefeuilles de valeurs mobilières

**UNE
GESTION
prudente
DES RISQUES
DE CREDIT**

Particuliers & PME Québec

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2009

- Obtention du contrat exclusif d'exploitation du réseau de guichets automatiques dans le métro de Montréal
- Augmentation importante de nos volumes de prêts hypothécaires résidentiels
- Expansion des équipes de banquiers mobiles
- Développement d'une stratégie afin d'offrir une gamme de produits et services bancaires axés sur des industries spécifiques dans le marché des PME au Québec
- Utilisation soutenue de nos outils de veille stratégique comme moteur de développement

PRIORITÉS 2010

- Augmenter notre part du portefeuille de chaque client
- Diversifier nos flots de revenus
- Améliorer l'efficacité opérationnelle de nos succursales
- Étendre les canaux de distribution, particulièrement via nos banquiers mobiles et de nos conseillers en investissement
- Poursuivre les investissements dans nos succursales et notre parc de guichets automatiques
- Poursuivre le développement d'équipes spécialisées afin de mieux servir le marché des PME au Québec

Immobilier et commercial

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2009

- Concrétisation d'opportunités dans le marché afin d'augmenter le portefeuille de prêts de manière significative, tout en maintenant des critères prudents de souscription
- Obtention d'un meilleur équilibre entre les prêts intérimaires et les prêts à terme grâce à la croissance
- Diversification des sources de financement par la croissance des dépôts commerciaux
- Rehaussement de la solide réputation de la Banque dans le marché de l'immobilier et dans le marché de la syndication

PRIORITÉS 2010

- Étendre notre financement immobilier tout en maintenant notre approche prudente en matière de gestion des risques
- Accroître le volume de prêts et de dépôts commerciaux dans des segments de marché choisis
- Investir dans notre capital humain et procéder à une expansion sélective de notre équipe
- Favoriser la vente croisée des produits et services de la Banque à notre clientèle établie

B2B Trust

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2009

- Lancement très fructueux du Compte d'investissement à intérêt élevé
- Lancement d'un programme de partenaires hypothécaires privilégiés pour les courtiers en prêts hypothécaires
- Amélioration de notre outil de demande de prêts en ligne EASE grâce à la simplification du processus au bénéfice des conseillers
- Extension de notre gamme de produits de prêts à l'investissement avec le lancement du Prêt 3 pour 1 et des prêts B2B Trust Select
- Élargissement du programme d'alliances de distribution avec la conclusion de quatre nouvelles alliances, portant le total à 66

PRIORITÉS 2010

- Maximiser la distribution en améliorant de façon continue nos produits et services, et en élargissant nos canaux de distribution
- Rehausser la fidélité des conseillers et des consommateurs pour favoriser les occasions de vente croisée
- Atteindre l'excellence dans les opérations
- Investir dans la formation et le mentorat pour continuer de renforcer notre leadership

Valeurs mobilières Banque Laurentienne

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2009

- Solide performance et gain de parts de marché pour la division Institutionnel – Revenu fixe
- Poursuite de l'expansion des activités de courtage Institutionnel – Actions, des services bancaires d'investissement et des services de courtage pour les particuliers
- Participation à un nombre croissant de syndicats financiers d'entreprises et de gouvernements grâce à notre présence accrue et à notre réputation
- Expansion de notre réseau de distribution afin de répondre aux investisseurs et aux émetteurs à la recherche de nouveaux partenaires financiers

PRIORITÉS 2010

- Gérer notre bilan de manière efficace et efficiente
- Continuer de nous différencier comme maison de courtage affiliée à une banque et spécialisée dans les petites capitalisations, et tirer avantage des synergies qui en découlent
- Étendre notre présence dans le marché du revenu fixe au Canada
- Assurer le développement de notre capital humain et embaucher de manière sélective des ressources aux compétences clés

Autres

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2009

- Gestion efficace d'importantes liquidités excédentaires dans des conditions de marché difficiles
- Maintien d'une gestion prudente de l'actif et du passif dans une conjoncture difficile de faible taux d'intérêt
- Gestion prudente des risques de crédit dans une conjoncture de souscription en détérioration
- Poursuite de l'implantation du modèle de gestion de la performance
- Investissements continus en technologie afin de supporter la croissance et d'optimiser les processus
- Rehaussement de la visibilité et de la notoriété dans les marchés de base

PRIORITÉS 2010

- Poursuivre la gestion optimale des liquidités
- Poursuivre la gestion prudente de l'actif et du passif
- Assurer une gestion serrée du crédit afin de réduire les pertes sur prêts et maximiser les recouvrements
- Améliorer et renforcer les processus d'affaires par le biais du développement des technologies de l'information
- Poursuivre la mise en oeuvre des améliorations continues à nos pratiques en matière de ressources humaines
- Maintenir notre approche rigoureuse de gestion des risques

Perspectives et objectifs pour 2010

LE SCÉNARIO LE PLUS PROBABLE : UNE TIMIDE REPRISE EN 2010

Après la « Grande Récession » de 2008-2009, une reprise est en cours, alimentée par les politiques économiques des gouvernements. Comme il est reconnu aujourd'hui, cette récession a été déclenchée par une énorme panique financière, née aux États-Unis et disséminée très rapidement à l'échelle mondiale par l'intermédiaire de canaux commerciaux et de marchés financiers étroitement imbriqués. Au Canada, à l'automne 2009, l'économie revient également en territoire positif et, selon les prévisions, son expansion s'élèvera à 2,5 % environ en 2010, et ce, après avoir stagné en 2008 et reculé d'environ 2,6 % en 2009. À l'évidence, une telle reprise constitue une bonne nouvelle. Cependant, il faut souligner qu'un taux de croissance de 2,5 % du PIB réel représente un rythme d'expansion sensiblement plus lent que celui de cycles précédents.

Les activités des industries manufacturières à vocation exportatrice ont dégringolé brusquement et tardent à reprendre, une situation attribuable en grande partie à la faible demande pour les biens de consommation et d'équipement aux États-Unis, de même qu'à la vigueur exceptionnelle du dollar canadien (exceptionnelle, dans la mesure où, au sortir d'une récession, la devise était habituellement plus faible). Les États-Unis demeurent, et de loin, le plus important partenaire commercial du Canada, une donnée qui fait consensus mais qu'il peut être utile de rappeler en ces temps marqués par une grande volatilité et par l'incertitude. De fait, contrairement à l'Australie par exemple, le PIB réel du Canada a enregistré une chute brutale de 4,2 %, entre les mois de juillet 2008 et septembre 2009. Ce qui a entraîné, entre autres, un changement significatif, de « doubles excédents » (budgétaire et courant) au cours de la période 2004-2008 à « doubles déficits » qui se creusent et se prolongeront jusque tard en 2011.

Afin de contrebalancer cette faiblesse sur le front des exportations, la Banque du Canada maintient les taux d'intérêt à niveau très bas (0,25 %) depuis le mois d'avril 2009, un niveau qu'ils conserveront au moins jusqu'au deuxième trimestre 2010. Plutôt, le calendrier de normalisation de la politique monétaire

pourrait être repoussé si la demande étrangère pour les produits d'exportation du Canada ne reprend pas de façon convaincante. Ces bas taux d'intérêt et le bon fonctionnement du système bancaire ont contribué à assurer une modeste croissance de la demande intérieure, contrebalançant ainsi certaines faiblesses sur le front externe. Ce modèle devrait se prolonger en 2010 quoiqu'il sera de plus en plus difficile de le préserver si une reprise économique autoentretenu ne se matérialise pas aux États-Unis. L'activité du marché de l'immobilier résidentiel est particulièrement vulnérable à un risque de léger « réajustement » à la hausse des taux d'intérêt en 2010, et à la détérioration de l'accès à la propriété dans un environnement de taux de chômage relativement élevé (tout juste sous les 9 % en moyenne en 2010, comparativement à 8,4 % en 2009).

Au sud de la frontière, une grande incertitude persiste quant à la capacité des consommateurs à être les moteurs de la reprise, compte tenu du taux élevé de chômage, de la quasi-absence de croissance des revenus et du souhait primordial de rebâtir l'épargne. En outre, une inquiétude croissante se manifeste à l'égard de l'ampleur du déficit des États-Unis, ainsi qu'à l'égard du processus qui pourrait permettre un retour à l'équilibre. Par conséquent, l'incertitude fiscale pourrait bien représenter un fardeau additionnel quant à la politique monétaire et elle constitue le risque fondamental auquel doivent faire face les marchés financiers nord-américains à moyen terme.

Nos mesures de performance pour 2010

Comme il a été décrit ci-dessus, les perspectives économiques constituent toujours une importante source d'incertitude. Toutefois, comme elle l'a démontré pour l'exercice financier 2009, la Banque a la capacité d'adapter son plan d'affaires afin de tirer parti des opportunités qu'offre le marché, et ce, malgré un climat incertain. Les objectifs 2010, identifiés ci-dessous, reflètent donc très clairement la confiance que la direction entretient envers l'économie canadienne et sa conviction que la Banque a les moyens et les capacités d'en assurer la réalisation.

TABLEAU 9
OBJECTIFS FINANCIERS 2010

	OBJECTIFS 2010 ⁽¹⁾
Croissance des revenus	5 % à 10 %
Ratio d'efficacité	70 % à 67 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,0 % à 12,0 %
Résultat net dilué par action ordinaire	4,00 \$ à 4,70 \$
Ratio BRI de première catégorie	minimum de 9,5 %

(1) Ces objectifs pour l'exercice 2010 devraient être lus conjointement avec les paragraphes ci-après.

Les hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque

Les hypothèses énoncées ci-dessous constituent les éléments les plus importants qui ont été pris en considération dans l'élaboration des priorités stratégiques et des objectifs financiers de la Banque. D'autres facteurs, tels que ceux qui sont identifiés dans les sections « Mise en garde concernant les énoncés prévisionnels » et « Cadre de gestion intégrée des risques » du présent Rapport de gestion pourraient également faire en sorte que les résultats futurs divergent sensiblement des objectifs définis.

Les objectifs pour l'exercice financier 2010, identifiés à la page précédente, supposent que l'économie canadienne retrouvera le

chemin de la croissance en 2010, mais que le taux de chômage demeurera élevé et exercera encore des pressions sur les pertes sur prêts. Ces objectifs supposent également que la croissance des prêts se poursuivra à un rythme semblable à celui de 2009, que les revenus tirés des opérations de titrisation seront moins importants et que les activités abandonnées ne généreront pas de nouveaux revenus. Assurer la croissance des revenus tirés des activités de base : cet impératif demeure toujours au premier plan des stratégies de la Banque pour l'exercice financier 2010.

Analyse des résultats consolidés

Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2009, le bénéfice net s'élevait à 113,1 millions \$, comparativement à 102,5 millions \$ pour l'exercice précédent. Ce bénéfice net pour 2009 inclut un bénéfice découlant des activités abandonnées de 11,5 millions \$ relié à la cession d'activités de gestion d'actifs au cours de l'exercice financier 2005. Pour l'exercice financier 2008, le bénéfice net incluait un bénéfice de 4,4 millions \$ découlant des activités abandonnées. Le bénéfice net découlant des activités poursuivies s'élevait à 101,7 millions \$ pour 2009, comparativement à 98,1 millions \$ pour 2008.

Activités abandonnées – vente de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc.

Au cours de l'exercice financier 2005, la Banque a cédé sa participation dans la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. à Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc. Conformément aux termes de la transaction, une partie du produit de la vente était assujettie à des clauses de récupération sur la base des ventes annuelles nettes de fonds communs de placement. La vente s'est donc traduite par la comptabilisation d'un gain reporté de 26,2 millions \$.

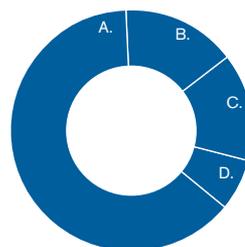
Au cours de l'exercice financier 2009, la Banque a reconnu aux résultats la partie restante du gain reporté, soit 5,2 millions \$, compte tenu des ventes nettes à ce jour. Au cours de la même période, la Banque a reconnu un dernier ajustement au prix de vente de 8,3 millions \$, relativement à la somme cumulative des ventes nettes des cinq premières années de l'entente. La note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés fournit des renseignements additionnels relativement à cette transaction.

REVENU TOTAL

Le revenu total s'établissait à 666,5 millions \$ pour l'exercice financier 2009, soit une augmentation de 36,0 millions \$, ou 6 %, par rapport à 630,5 millions \$ pour l'exercice financier 2008. Le revenu net d'intérêt s'est apprécié de 18,5 millions \$ et les autres revenus de 17,5 millions \$, tel qu'il est expliqué ci-après.

COMPOSITION DU REVENU TOTAL

(en pourcentage)



A. Revenu net d'intérêt	63,6 %
B. Frais et commissions sur prêts et dépôts	15,2 %
C. Revenus liés aux marchés financiers ⁽¹⁾	14,5 %
D. Autres	6,7 %

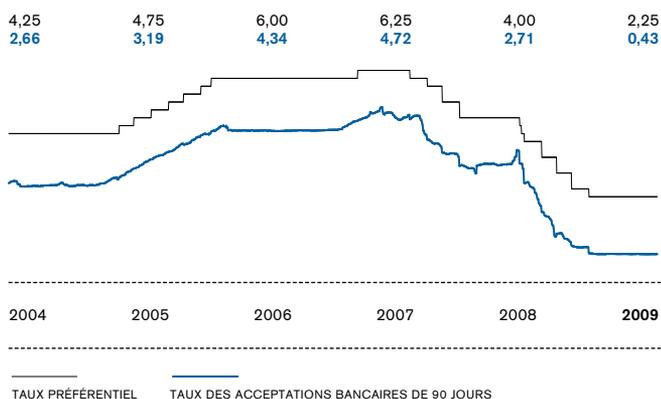
(1) Incluant les revenus liés aux activités de courtage, les revenus de trésorerie et de marchés financiers et les revenus de titrisation.

Revenu net d'intérêt

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 18,5 millions \$ et s'établissait à 423,8 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 405,3 millions \$ pour l'exercice financier 2008, comme l'indique le tableau 10 à la page 22. Cette amélioration reflète essentiellement la croissance record des prêts et des dépôts de particuliers et d'entreprises, présentée en détail à la page 29 du présent Rapport de gestion. La marge nette d'intérêt s'est rétrécie de 14 points de base et s'établissait à 2,07 % pour l'exercice 2009, comparativement à 2,21 % pour l'exercice 2008. Au cours des six premiers mois de 2009, l'effet conjugué de la conjoncture globale de faibles taux d'intérêt et du taux d'intérêt promotionnel de lancement du CIIE de B2B Trust et de la compétition soutenue pour les dépôts à terme des particuliers a eu un impact tout particulier sur les marges nettes d'intérêt. Cependant, les initiatives stratégiques de retarification, mises en oeuvre au début de 2009, la réduction graduelle des taux d'intérêt promotionnels de lancement du CIIE et un relâchement relatif dans les conditions de tarification au cours de la dernière partie de l'exercice ont alimenté un net redressement de la marge nette d'intérêt qui s'élevait à 2,19 % pour le quatrième trimestre.

**TAUX PRÉFÉRENTIEL DE LA BANQUE LAURENTIENNE
ET TAUX DES ACCEPTATIONS BANCAIRES**

(Taux aux 31 octobre, en pourcentage)



Comme l'illustre le tableau ci-contre, les taux d'intérêt à terme ont atteint des plateaux records au cours de l'exercice financier 2009.

La Banque utilise des instruments financiers dérivés pour gérer le risque de taux d'intérêt associé à certains de ses portefeuilles de prêts et de dépôts. Au cours de l'exercice financier 2009, les swaps de taux d'intérêt ont généré des revenus de 137,3 millions \$ et ont, dans une conjoncture de taux d'intérêt exceptionnellement bas, effectivement compensé la diminution des revenus d'intérêt qui découlent des portefeuilles de prêts à taux variable. Selon l'évolution des taux d'intérêt et selon la composition des portefeuilles en termes d'échéances et de types de produits, le rendement réel des portefeuilles peut varier de manière substantielle. La Banque utilise des modèles pour quantifier l'impact potentiel de divers scénarios de taux sur les revenus futurs et sur les capitaux propres, tel qu'il est expliqué à la section « Activités de gestion de l'actif et du passif » à la page 43 du présent Rapport de gestion.

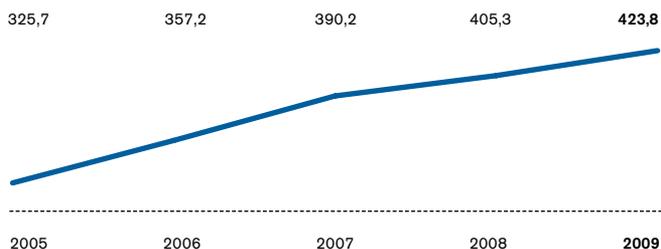
TABLEAU 10
ÉVOLUTION DU REVENU NET D'INTÉRÊT

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

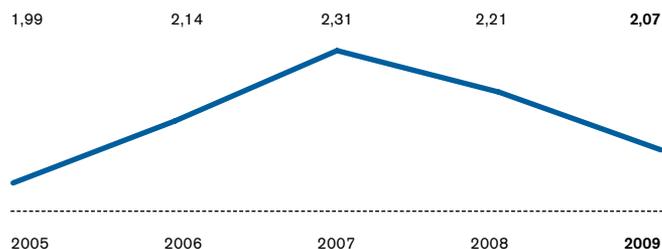
	2009				2008			
	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN
Actif								
Encaisse, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	20,5 %	4 193 \$	75,3 \$	1,80 %	19,0 %	3 488 \$	87,2 \$	2,50 %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	3,4	702	4,0	0,57	3,2	588	11,4	1,94
Prêts								
Personnels	27,7	5 668	279,7	4,94	29,8	5 454	359,2	6,59
Hypothécaires résidentiels	31,9	6 531	310,4	4,75	32,9	6 041	329,1	5,45
Hypothécaires commerciaux	5,1	1 055	55,2	5,24	4,4	813	49,1	6,04
Commerciaux et autres	7,9	1 609	70,2	4,36	7,7	1 411	85,0	6,02
Actif au titre d'instruments financiers dérivés	-	-	137,3	-	-	-	34,0	-
Autres éléments d'actifs	3,5	726	-	-	3,0	545	-	-
Total – actif	100,0 %	20 484 \$	932,1 \$	4,55 %	100,0 %	18 340 \$	955,0 \$	5,21 %
Passif et capitaux propres								
Dépôts à vue et sur préavis		4 753 \$	35,2 \$	0,74 %		2 759 \$	17,3 \$	0,63 %
Dépôts à terme		12 318	458,6	3,72		11 910	491,1	4,12
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat		1 489	6,8	0,45		1 994	27,4	1,37
Passif au titre d'instruments financiers dérivés		-	-	-		-	6,2	-
		18 560	500,6	2,70		16 663	542,0	3,25
Acceptations		155	-	-		97	-	-
Autres éléments de passifs		495	-	-		393	-	-
Débetures subordonnées		150	7,7	5,16		150	7,7	5,16
Capitaux propres		1 124	-	-		1 037	-	-
Total – passif et capitaux propres		20 484 \$	508,3 \$	2,48 %		18 340 \$	549,7 \$	3,00 %
Revenu net d'intérêt			423,8 \$	2,07 %			405,3 \$	2,21 %

REVENU NET D'INTÉRÊT

(en millions de dollars)

**MARGE NETTE D'INTÉRÊT**

(en pourcentage de l'actif moyen)

**Autres revenus**

Les autres revenus s'élevaient à 242,7 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 225,2 millions \$ pour l'exercice financier 2008. Cette augmentation est attribuable principalement aux frais et commissions sur les prêts et dépôts, ainsi qu'aux revenus tirés des opérations de courtage, tel qu'il est expliqué ci-dessous.

Les frais et commissions perçus sur les prêts et sur les dépôts ont augmenté et s'établissaient à 101,4 millions \$ pour 2009, alors qu'ils étaient de 91,9 millions \$ pour 2008, en raison principalement de la croissance globale des activités de prêt.

Les revenus tirés des opérations de courtage ont connu une croissance remarquable et s'élevaient à 51,8 millions \$ pour 2009, alors qu'ils étaient de 28,7 millions \$ pour 2008. Cette augmentation a été alimentée par la performance, aussi solide que soutenue, de la division Institutionnel – Revenu fixe de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et par le redressement des marchés boursiers. Pour l'exercice financier 2008, les résultats incluaient une charge additionnelle de 3,0 millions \$ reliée à des titres émis par des conduits couverts par l'Entente de Montréal.

Les revenus de titrisation sont demeurés relativement inchangés et s'élevaient à 34,4 millions \$ pour l'exercice financier 2009, alors qu'ils s'élevaient à 35,9 millions \$ pour l'exercice financier 2008. Au cours de l'exercice financier 2009, la titrisation de 1,0 milliard \$ de prêts hypothécaires résidentiels a généré des gains à la vente de 37,4 millions \$, soit une augmentation de 7,7 millions \$ par rapport à l'exercice financier 2008. Cette augmentation découle des bonnes conditions de marché qui ont prévalu au début de l'exercice et de la capacité de la Banque à assurer la croissance de son portefeuille de prêts. Par ailleurs, des revenus de gestion de 7,3 millions \$ pour l'exercice 2009 ont été plus que contrebalancés par des variations de la juste valeur de certains droits conservés, des swaps de titrisation, et des instruments financiers détenus à titre de couverture et liés aux opérations de titrisation. La note 6 afférente aux états financiers annuels consolidés fournit de plus amples renseignements à ce sujet.

Les revenus d'assurance crédit sont générés principalement par les programmes d'assurance pour les prêts déboursés par la Banque. Ces revenus ont augmenté de 17 % et s'établissaient à 16,0 millions \$ pour l'exercice financier 2009, un résultat attribuable principalement à la forte croissance des portefeuilles de prêts hypothécaires.

Les revenus tirés de la vente de fonds communs de placement ont diminué de 1,7 million \$ et s'établissaient à 12,4 millions \$ pour l'exercice financier 2009. Les revenus ont été affectés, surtout en début d'exercice, par la baisse de la valeur marchande du portefeuille de fonds communs de placement administré.

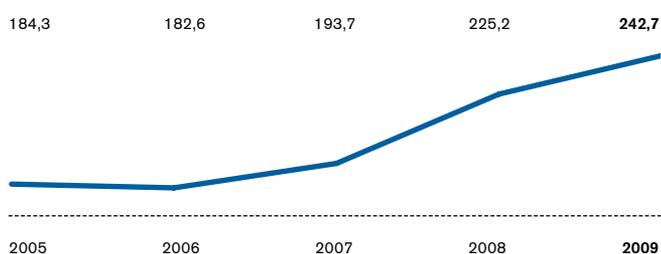
Les revenus tirés des activités de trésorerie et de marchés financiers ont diminué de 14,0 millions \$ et s'élevaient à 10,5 millions \$ pour l'exercice financier 2009. Au cours de cette période, les revenus tirés des activités de trésorerie et de marchés financiers ont été particulièrement affectés par des pertes nettes sur valeurs mobilières d'un montant de 9,0 millions \$, y compris des réductions de valeur d'un montant de 5,2 millions \$. Pour l'exercice financier 2008, les revenus de trésorerie et marchés financiers incluaient le gain de 12,9 millions \$, réalisé grâce à la vente d'actions de la Bourse de Montréal, et contrebalancés par des pertes de 10,3 millions \$ principalement sur des titres à revenu fixe d'institutions financières des États-Unis et d'autres pays. Des renseignements additionnels sur les portefeuilles de valeurs mobilières de la Banque sont fournis à la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels.

Les revenus tirés des régimes enregistrés autogérés ont diminué à 8,0 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 8,7 millions \$ pour l'exercice financier 2008. Ce résultat est lié aux changements dans les conditions de marché qui ont entraîné à la baisse le nombre de régimes enregistrés autogérés. La section « Arrangements hors bilan » à la page 31 du présent Rapport de gestion offre de l'information additionnelle à ce sujet.

TABLEAU 11
AUTRES REVENUS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2009	2008	2007	VARIATION 09/08
Frais et commissions sur prêts et dépôts				
Frais bancaires sur les dépôts	53,4 \$	52,3 \$	50,7 \$	2 %
Commissions sur prêts	30,0	23,0	23,4	30
Commissions sur cartes de crédit	18,0	16,6	14,6	8
Sous-total – frais et commissions sur prêts et dépôts	101,4	91,9	88,7	10
En % de l'actif moyen	0,50 %	0,50 %	0,53 %	
Autres				
Revenus tirés des activités de courtage	51,8	28,7	32,4	80
Revenus de titrisation	34,4	35,9	6,4	(4)
Revenus d'assurance crédit	16,0	13,7	12,6	17
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement	12,4	14,2	13,4	(13)
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	10,5	24,5	19,3	(57)
Revenus de régimes enregistrés autogérés	8,0	8,7	9,6	(8)
Revenus de fiduciaires	1,0	1,2	1,3	(17)
Gain sur cession et sur modification de participation	–	–	4,0	s.o.
Autres	7,2	6,4	6,0	13
Sous-total – autres	141,3	133,3	105,0	6
En % de l'actif moyen	0,69 %	0,73 %	0,62 %	
Total – autres revenus	242,7 \$	225,2 \$	193,7 \$	8 %
En % de l'actif moyen	1,18 %	1,23 %	1,15 %	

AUTRES REVENUS
(en millions de dollars)**PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS**

La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 56,0 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 48,5 millions \$ (dont une augmentation de 8,0 millions \$ de la provision générale) pour l'exercice financier 2008. Cette augmentation reflète les défis posés par une conjoncture de crédit rendue plus difficile par la faiblesse de l'économie et par l'augmentation du taux de chômage, ainsi que l'augmentation des volumes de prêts. Le tableau ci-dessous présente la provision pour pertes sur prêts de 2007 à 2009.

TABLEAU 12
PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2009	2008	2007
Prêts personnels	37,1 \$	29,5 \$	27,7 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	1,5	0,6	1,3
Prêts hypothécaires commerciaux	1,0	0,5	0,2
Prêts commerciaux et autres	16,4	9,9	10,8
Sous-total	56,0	40,5	40,0
Augmentation des provisions générales	–	8,0	–
Total – provision pour pertes sur prêts	56,0 \$	48,5 \$	40,0 \$
En % du portefeuille moyen de prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente	0,36 %	0,34 %	0,30 %

Les augmentations des provisions pour pertes sur prêts personnels sont demeurées sous bon contrôle, compte tenu de la conjoncture économique. Cependant, les portefeuilles de marges de crédit non garanties et de créances de cartes de crédit ont été, de manière prévisible, les plus durement touchés, comparativement à l'exercice financier 2008. Les pertes découlant du portefeuille de financement aux points de vente ont augmenté au cours du deuxième semestre de 2009, et ce, malgré les mesures prises afin de réduire l'exposition de la Banque. Les prêts douteux de ce portefeuille ont néanmoins diminué au cours de la deuxième partie de 2009. Les pertes sur prêts à l'investissement ont également augmenté en 2009 mais demeurent relativement faibles à ce jour.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt s'établissaient à 472,0 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 446,0 millions \$ pour l'exercice financier 2008. Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 13,4 millions \$ par rapport à l'exercice financier 2008. Cette augmentation résulte principalement de l'augmentation de

la rémunération des employés, contrebalancée en partie par une diminution des coûts liés aux régimes de retraite.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies sont demeurés relativement inchangés et s'établissaient à 120,0 millions \$ pour l'exercice 2009, comparativement à 119,2 millions \$ pour l'exercice 2008. La légère augmentation de la dépense d'amortissement, liée à des investissements stratégiques destinés à soutenir des initiatives de croissance et renforcer les processus, a été contrebalancée par un contrôle serré des coûts dans tous les secteurs. Pour l'exercice financier 2008, les coûts relatifs aux technologies incluaient une radiation de frais de développement informatique d'un montant de 2,2 millions \$.

Les autres dépenses s'établissaient à 102,3 millions \$ pour l'exercice financier 2009, comparativement à 90,5 millions \$ pour l'exercice financier 2008. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation des dépenses en publicité, des ajustements relatifs aux taxes sur le capital, et des provisions reliées à des questions spécifiques d'ordre opérationnel. Le tableau 13 illustre l'évolution des frais autres que d'intérêt de 2007 à 2009.

TABLEAU 13

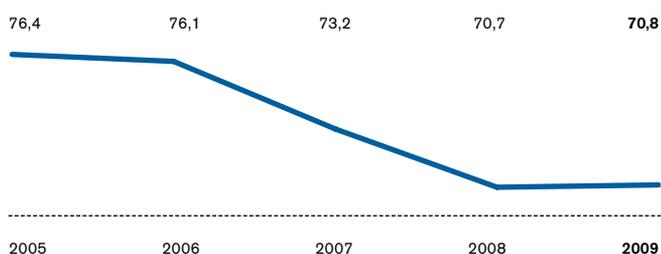
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars)

	2009	2008	2007	VARIATION 09/08
Salaires et avantages sociaux				
Salaires	166,3 \$	155,7 \$	146,9 \$	
Avantages sociaux	46,6	50,1	53,1	
Rémunérations liées à la performance	36,8	30,5	29,3	
Sous-total – salaires et avantages sociaux	249,7	236,3	229,3	6 %
En % de l'actif moyen	1,22 %	1,29 %	1,36 %	
Frais d'occupation de locaux et technologie				
Équipements et services informatiques	45,9	45,2	42,5	
Loyers et impôts fonciers	35,3	34,5	34,5	
Amortissement	32,4	29,9	27,4	
Entretien et réparation	4,7	5,5	5,4	
Services d'utilité publique	1,4	1,3	1,3	
Autres	0,3	2,8	0,4	
Sous-total – frais d'occupation de locaux et technologie	120,0	119,2	111,5	1 %
En % de l'actif moyen	0,59 %	0,65 %	0,66 %	
Autres				
Honoraires et commissions	21,4	21,1	19,0	
Publicité et développement des affaires	21,1	18,0	16,8	
Taxes et assurances	20,7	17,6	18,8	
Communications et frais de déplacement	18,1	18,9	18,3	
Articles de bureau et publications	5,9	6,3	6,2	
Recrutement et formation	3,6	3,7	2,8	
Autres	11,5	4,9	4,7	
Sous-total – autres	102,3	90,5	86,6	13 %
En % de l'actif moyen	0,50 %	0,49 %	0,52 %	
Total – frais autres que d'intérêt	472,0 \$	446,0 \$	427,4 \$	6 %
En % de l'actif moyen	2,30 %	2,43 %	2,54 %	
En % du revenu total (ratio d'efficacité)	70,8 %	70,7 %	73,2 %	

RATIO D'EFFICACITÉ

(Frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total)

**RATIO D'EFFICACITÉ**

Le ratio d'efficacité est demeuré relativement inchangé et s'établissait à 70,8% pour l'exercice financier 2009, comparativement à 70,7% pour l'exercice financier 2008, compte tenu qu'au cours de l'exercice financier 2009, le momentum de croissance des revenus de la Banque a été affecté, dans une certaine mesure, par une conjoncture économique défavorable et par la baisse des taux d'intérêt.

Le graphique ci-contre trace la performance de la Banque à cet égard au cours des dernières années.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour l'exercice financier 2009, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 36,8 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 26,6%, comparativement à 37,9 millions \$ et 27,9% respectivement pour l'exercice financier 2008. Les résultats pour l'exercice 2008 incluaient les retombées d'un ajustement fiscal défavorable de 5,6 millions \$, consécutif aux réductions des taux d'imposition du gouvernement fédéral, contrebalancé en partie par une imposition réduite à l'égard de certains gains en capital. La note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit de plus amples renseignements au sujet des impôts sur les bénéfices.

TABLEAU 14**RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔTS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES ET LE MONTANT DES IMPÔTS EN DOLLARS, EN APPLIQUANT LE TAUX PRÉVU PAR LA LOI**

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2009		2008	
Impôts sur les bénéfices aux taux prévus par la loi	43,3 \$	31,3 %	42,9 \$	31,6 %
Variation résultant de ce qui suit:				
Bénéfices liés à des opérations étrangères d'assurance crédit	(4,5)	(3,2)	(3,8)	(2,8)
Dividendes exonérés d'impôt	(1,6)	(1,2)	(1,9)	(1,4)
	37,2	26,9	37,2	27,4
Résolution de divers risques fiscaux	(2,4)	(1,7)	(1,8)	(1,3)
Changements des taux d'imposition	-	-	5,6	4,2
Portion des gains en capital exonérée d'impôt	-	-	(2,7)	(2,0)
Autres	2,0	1,4	(0,4)	(0,4)
Impôts sur les bénéfices découlant des activités poursuivies, présentés à l'état consolidé des résultats et taux effectif	36,8 \$	26,6 %	37,9 \$	27,9 %

SURVOL DE L'EXERCICE FINANCIER 2008

Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2008, la Banque a déclaré un bénéfice net de 102,5 millions \$, ou 3,80 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 94,5 millions \$, ou 3,48 \$ dilué par action ordinaire, respectivement pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2007. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevait à 11,0% pour 2008, comparativement à 10,9% pour 2007.

Le bénéfice découlant des activités poursuivies a augmenté et s'élevait à 98,1 millions \$, ou 3,61 \$ dilué par action ordinaire, pour l'exercice financier 2008, excluant un gain de 4,4 millions \$, après impôts sur les bénéfices, lié à la vente de BLC-Edmond de

Rothschild gestion d'actifs inc. en 2005, tel qu'il est expliqué en page 21 du présent Rapport de gestion. Pour l'exercice financier 2007, le bénéfice net découlant des activités poursuivies s'établissait à 90,1 millions \$, ou 3,29 \$ dilué par action ordinaire, excluant un gain après impôts sur les bénéfices similaire de 4,4 millions \$.

Les résultats pour l'exercice financier 2008 incluaient un certain nombre d'éléments de compensation significatifs, présentés en détail à la page suivante. De plus, la Banque a subi en 2008 des pertes nettes d'environ 10,3 millions \$ (6,7 millions \$ après impôts sur les bénéfices), principalement sur certains titres à revenu fixe émis par des institutions financières des États-Unis et d'autres pays.

TABLEAU 15
ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS AFFECTANT LES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE 2008
 (en millions de dollars)

	ÉLÉMENTS, AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	ÉLÉMENTS, NET DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
Diminution des actifs d'impôts futurs, consécutive à la réduction des taux d'imposition du gouvernement fédéral	– \$	(5,6)\$
Gain sur la vente d'actions de la Bourse de Montréal	12,9	11,1
Augmentation de la provision générale pour pertes sur prêts	(8,0)\$	(5,5)\$

Analyse des résultats trimestriels

ANALYSE SOMMAIRE DES RÉSULTATS POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE 2009

Pour le quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2009, le bénéfice net s'élevait à 38,2 millions \$, comparativement à 27,3 millions \$ pour le quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2008. Le bénéfice net pour le quatrième trimestre 2009 inclut un bénéfice de 11,5 millions \$ découlant des activités abandonnées et relié à la cession d'activités de gestion d'actifs au cours de l'exercice financier 2005, alors que, pour le quatrième trimestre 2008, le bénéfice net incluait un bénéfice de 4,4 millions \$ découlant des activités abandonnées. Le bénéfice découlant des activités poursuivies s'élevait à 26,8 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009, comparativement à 22,9 millions \$ pour le quatrième trimestre 2008.

Le revenu total a augmenté de 17% et s'élevait à 178,5 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009, comparativement à 152,8 millions \$ pour le quatrième trimestre 2008. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 14,9 millions \$, et s'élevait à 118,2 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009, comparativement à 103,3 millions \$ pour le quatrième trimestre 2008, un résultat attribuable principalement à la croissance des volumes de prêts et de dépôts. Au cours du quatrième trimestre 2009, la marge nette d'intérêt s'est redressée, à 2,19%, après avoir subi des pressions plus tôt au début de l'exercice. La marge nette d'intérêt s'établissait à 2,15% pour la même période lors de l'exercice financier 2008. Au cours de l'exercice financier 2009, la Banque a détenu un niveau plus élevé de liquidités à faible rendement, alimenté par une croissance record des dépôts de particuliers. Dans un climat économique incertain, cette plus grande flexibilité a permis à la Banque de répondre à ses besoins de financement et de tirer parti des occasions de croissance.

Les autres revenus s'élevaient à 60,3 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009, comparativement à 49,5 millions \$ pour le quatrième trimestre 2008. Les revenus tirés des opérations de courtage ont augmenté de manière significative, soit de 11,5 millions \$, et s'élevaient à 16,9 millions \$, comparativement à la même période lors de l'exercice financier précédent. Ce résultat est attribuable à la performance, aussi solide que soutenue, de la division Institutionnel – Revenu fixe de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et au redressement des marchés boursiers. Les frais et commissions sur les prêts et les dépôts ont également augmenté, de 2,3 millions \$,

en raison de la croissance globale des activités. La contribution des activités de trésorerie et de marchés financiers a été freinée par des pertes nettes sur valeurs mobilières d'environ 3,5 millions \$ au quatrième trimestre 2009. Les revenus tirés des activités de trésorerie et de marchés financiers pour le quatrième trimestre 2008 incluaient des pertes nettes de 8,3 millions \$, principalement sur certains titres à revenu fixe d'institutions financières des États-Unis et d'autres pays. Les revenus tirés des opérations de titrisation s'élevaient à 5,6 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009, incluant un gain net de 6,2 millions \$ réalisé grâce à la vente de 269 millions \$ de prêts hypothécaires résidentiels. Pour le quatrième trimestre 2008, les revenus tirés des opérations de titrisation s'élevaient à 10,2 millions \$. Les autres activités ont, dans l'ensemble, généré des résultats comparables d'un exercice financier à l'autre.

Pour le quatrième trimestre 2009, la provision pour pertes sur prêts s'établissait à 16,0 millions \$, comparativement au quatrième trimestre 2008, alors qu'elle s'établissait à 10,5 millions \$. Cette augmentation d'un exercice financier à l'autre reflète l'impact d'une détérioration globale des conditions économiques.

Les frais autres que d'intérêt s'établissaient à 128,1 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009, comparativement à 113,0 millions \$ pour le quatrième trimestre 2008. Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 7,5 millions \$, une augmentation attribuable principalement à l'augmentation des coûts de la rémunération variable, contrebalancée en partie par la diminution des coûts liés aux régimes de retraite. Les autres dépenses ont augmenté de 6,5 millions \$, en raison principalement des taxes sur le capital et des provisions liées à des questions spécifiques d'ordre opérationnel. Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies sont demeurés relativement inchangés d'un exercice financier à l'autre. Le ratio d'efficacité (soit les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total) s'est amélioré et s'établissait à 71,8% pour le quatrième trimestre 2009, alors qu'il s'établissait à 74,0% pour le quatrième trimestre 2008.

Pour le trimestre terminé le 31 octobre 2009, les impôts sur les bénéfices découlant des activités poursuivies s'élevaient à 7,6 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 22,1%. Pour le trimestre terminé le 31 octobre 2008, les impôts sur les bénéfices découlant des activités poursuivies s'élevaient à 6,4 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 21,7%.

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les activités d'intermédiation de la Banque représentent une source régulière de revenus, provenant d'importants volumes de prêts et de dépôts peu susceptibles de subir de fortes fluctuations à court terme. Par contre, les activités de trésorerie et certaines activités liées aux marchés financiers, telles que les opérations de titrisation et les activités de négociation, peuvent entraîner beaucoup de volatilité. De plus, de fortes variations des taux d'intérêt du marché ou du marché des actions peuvent également

influencer sur les résultats d'opération. D'autres transactions, des événements particuliers et des changements réglementaires peuvent également influencer sur nos résultats. Compte tenu du fait qu'habituellement, le deuxième trimestre ne compte que 89 jours, comparativement à 92 jours pour les autres trimestres, le revenu net d'intérêt pour ce deuxième trimestre est, en règle générale, moins élevé. Le tableau suivant présente un sommaire des résultats trimestriels pour les exercices financiers 2009 et 2008.

TABLEAU 16
RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Pour les trimestres terminés le (en millions de dollars, sauf pour les montants par action)

	2009				2008			
	31 OCT.	31 JUIL.	30 AVRIL	31 JANV.	31 OCT.	31 JUIL.	30 AVRIL	31 JANV.
Revenu total	178,5 \$	176,7 \$	154,8 \$	156,5 \$	152,8 \$	171,1 \$	155,5 \$	151,1 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies	26,7	28,7	21,2	25,0	23,0	30,9	25,1	19,1
Bénéfice net	38,2 \$	28,7 \$	21,2 \$	25,0 \$	27,4 \$	30,9 \$	25,1 \$	19,1 \$
Résultat par action ordinaire								
découlant des activités poursuivies								
de base	0,99 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,92 \$	0,84 \$	1,17 \$	0,93 \$	0,68 \$
dilué	0,99 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,91 \$	0,84 \$	1,17 \$	0,93 \$	0,68 \$
Résultat net par action ordinaire								
de base	1,47 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,92 \$	1,02 \$	1,17 \$	0,93 \$	0,68 \$
dilué	1,47 \$	1,08 \$	0,76 \$	0,91 \$	1,02 \$	1,17 \$	0,93 \$	0,68 \$

Au cours des huit derniers trimestres, le bénéfice découlant des activités poursuivies a généralement suivi une courbe ascendante, propulsé principalement par la croissance soutenue des portefeuilles de prêts et de dépôts. Le bénéfice découlant des activités abandonnées, soit 11,5 millions \$ pour le quatrième trimestre 2009 et 4,4 millions \$ pour le quatrième trimestre 2008, a également eu un impact significatif sur le bénéfice net pour ces deux trimestres. Enfin, certains facteurs spécifiques, décrits ci-dessous, ont affecté le bénéfice découlant des activités poursuivies.

2009

- Au cours du premier semestre 2009, le revenu net d'intérêt a diminué, et ce, malgré l'augmentation des prêts et des dépôts, alors que la marge nette d'intérêt subissait l'impact des conditions de marché et du tarif promotionnel lié au lancement du CIIE de B2B Trust. Les marges se sont redressées au cours de la deuxième partie de 2009, ce qui a contribué au rétablissement de la rentabilité.
- Au cours des troisième et quatrième trimestres 2009, les pertes sur prêts ont augmenté, à 16,0 millions \$ par trimestre, en raison de la détérioration globale de la conjoncture économique.

2008

- Les résultats pour le premier trimestre 2008 ont été affectés par une diminution de 5,6 millions \$ des actifs d'impôts futurs, découlant de la diminution des taux d'imposition du gouvernement fédéral.
- Les résultats pour le troisième trimestre 2008 incluaient un gain de 12,9 millions \$ (11,1 millions \$, après les impôts sur les bénéfices) réalisé grâce à la vente d'actions de la Bourse de Montréal, contrebalancé par des pertes de 5,3 millions \$ (3,6 millions \$, après les impôts sur les bénéfices) sur des valeurs mobilières et une augmentation de 8,0 millions \$ (5,5 millions \$, après les impôts sur les bénéfices) de la provision générale.
- Les résultats pour le quatrième trimestre 2008 ont été affectés par des pertes de valeur de 8,3 millions \$ (5,5 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) sur certains titres à revenu fixe d'institutions financières des États-Unis et d'autres pays.

Analyse de la situation financière

Au cours des trois dernières années, les initiatives soutenues de développement des affaires ont considérablement renforcé le bilan de la Banque. Qui plus est, l'amélioration de la rentabilité s'est traduite par un renforcement de la situation du capital, ce qui offre à la Banque une bonne position pour poursuivre son développement en 2010.

Au 31 octobre 2009, la Banque a déclaré un actif total de 22,2 milliards \$, comparativement à 19,6 milliards \$ au 31 octobre 2008, comme le montre le tableau 17 ci-dessous. L'actif administré s'établissait à 14,3 milliards \$, comparativement à 14,4 milliards \$ à la fin de l'exercice financier 2008. Ces changements sont expliqués dans les sections suivantes du présent Rapport de gestion.

TABLEAU 17
ACTIF AU BILAN

Aux 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2009	2008	2007	VARIATION 09/08
Encaisse, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	4 733 \$	3 639 \$	3 023 \$	30 %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	536	661	540	(19)
Prêts				
Personnels	5 655	5 694	5 222	(1)
Hypothécaires résidentiels	7 220	6 183	6 233	17
Hypothécaires commerciaux	1 285	933	684	38
Commerciaux et autres	1 556	1 455	1 293	7
	15 716	14 265	13 432	10
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(115)	(112)	(115)	3
Total des prêts	15 601	14 153	13 317	10
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	217	110	112	97
Autres éléments d'actif	1 078	1 016	795	6
Actif au bilan	22 165 \$	19 579 \$	17 787 \$	13 %
Encaisse, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières en % de l'actif au bilan	21,4 %	18,6 %	17,0 %	
Prêts et valeurs acquises en vertu de conventions de revente en % de l'actif au bilan	72,8 %	75,7 %	77,9 %	

LIQUIDITÉS

Les liquidités de la Banque se composent de l'encaisse, des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 octobre 2009, ces actifs s'élevaient à 5,3 milliards \$, comparativement à 4,3 milliards \$ au 31 octobre 2008. Tout au long de l'exercice financier 2009, la Banque a maintenu un niveau relativement plus élevé de liquidités à plus faible rendement, alimenté par une croissance record des dépôts de particuliers. Dans une conjoncture économique incertaine, cette plus grande flexibilité a permis à la Banque de répondre à ses besoins de financement et de tirer parti des occasions de croissance. Toutefois, cela a légèrement affecté les marges nettes d'intérêt au cours de l'exercice financier, et ce, d'autant plus que la conjoncture générale de faibles taux d'intérêt limite le rendement des liquidités excédentaires.

Au 31 octobre 2009, la Banque n'était pas directement exposée, de manière significative, à des titres garantis par des créances (TGC), à des swaps sur défaillance ou à des assureurs monogames. La Banque détenait des titres adossés à des actifs¹

dont la valeur approximative s'établissait à 31 millions \$. Ces titres sont, règle générale, protégés par des prêts hypothécaires commerciaux canadiens.

Des renseignements additionnels sur le risque d'illiquidité et de financement sont fournis en page 45 du présent Rapport de gestion.

PRÊTS ET ACCEPTATIONS BANCAIRES

Le portefeuille de prêts et acceptations bancaires a augmenté de plus de 1,6 milliard \$ et s'établissait à 15,9 milliards \$ au 31 octobre 2009, comparativement à 14,4 milliards \$ au 31 octobre 2008. Le succès du développement des affaires, conjugué à la demande soutenue de crédit, tant de la part des particuliers que des entreprises, elle-même stimulée par des taux d'intérêt historiquement bas, ont contribué à cette croissance de 11 % d'un exercice financier à l'autre.

Le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 1 037 millions \$ au cours de l'exercice financier 2009. En tenant compte de l'augmentation de 304 millions \$ de l'encours des prêts titrisés, tel qu'il est indiqué dans le tableau à la page suivante, la croissance totale des prêts hypothécaires résidentiels représentait un montant de 1 341 millions \$ pour la même période.

¹ Excluant les titres adossés à des actifs pleinement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

TABLEAU 18
PORTEFEUILLE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS
 Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2009	2008	VARIATION 09/08
Prêts hypothécaires résidentiels inscrits au bilan	7 220 \$	6 183 \$	1 037 \$
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés (hors bilan)	2 703	2 399	304
Total des prêts hypothécaires résidentiels, incluant les prêts titrisés	9 923 \$	8 582 \$	1 341 \$

Les prêts personnels ont diminué de 40 millions \$ en 2009, alors que la baisse du portefeuille de financement aux points de vente a plus que contrebalancé les augmentations des marges de crédit hypothécaires et du portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust. Les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 352 millions \$ au cours de l'exercice financier 2009, alors que les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, augmentaient de 208 millions \$. Cette solide performance est attribuable, en partie, à la capacité de la Banque de maintenir ses activités d'affaires malgré la crise économique, alors que d'autres institutions financières se retiraient du marché.

Prêts douteux

Les prêts douteux bruts ont augmenté, passant de 101,9 millions \$ pour l'exercice financier 2008 à 137,5 millions \$ pour l'exercice financier 2009. Les prêts douteux nets s'établissaient à 23,0 millions \$ au 31 octobre 2009, comparativement à (10,6) millions \$ au 31 octobre 2008. Ces données reflètent l'impact des défis actuels que pose le marché du crédit, alors que l'économie tourne au ralenti, que le chômage augmente, de même que la croissance des prêts. Globalement, la performance du portefeuille de prêts est néanmoins demeurée satisfaisante, compte tenu de la conjoncture économique actuelle. La note 5 afférente aux états financiers consolidés offre de plus amples renseignements à ce sujet.

Des renseignements additionnels sur les pratiques de la Banque en matière de gestion des risques, ainsi que des renseignements détaillés sur les portefeuilles de prêts, apparaissent dans la section « Cadre de gestion intégrée des risques » du présent Rapport de gestion.

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif, excluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, ont augmenté à 1 077,8 millions \$ au 31 octobre 2009, comparativement à 1 016,4 millions \$ au 31 octobre 2008. Cette croissance est attribuable principalement à l'augmentation d'environ 60 millions \$ des contributions aux actifs des régimes à prestations déterminées.

DÉPÔTS

Le portefeuille de dépôts a augmenté de 3,0 milliards \$, ou 19%, passant de 15,3 milliards \$ au 31 octobre 2008 à 18,3 milliards \$ au 31 octobre 2009. Le CIE de B2B Trust a généré une augmentation de 3,1 milliards \$ au cours de l'exercice financier. De plus, l'augmentation significative des dépôts de particuliers et d'entreprises a contribué à diminuer le besoin de la Banque de recourir au financement sur le marché monétaire. Les dépôts de particuliers représentaient 83% du total des dépôts au 31 octobre 2009, comparativement à 81% au 31 octobre 2008. Ces dépôts

constituent la source de financement privilégiée de la Banque, en raison de leur stabilité relative et de leur coût marginal moins élevé que celui des dépôts en gros.

Des renseignements additionnels sur les dépôts et d'autres sources de financement sont fournis dans la partie « Gestion du risque d'illiquidité et de financement » de la section « Cadre de gestion intégrée des risques » du présent Rapport de gestion.

AUTRES PASSIFS

Les autres passifs ont diminué, passant de 3,0 milliards \$ au 31 octobre 2008 à 2,5 milliards \$ au 31 octobre 2009. Ce résultat est attribuable principalement à la baisse du niveau des engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat, étant donné que la Banque a eu beaucoup plus recours aux dépôts pour financer ses achats de valeurs mobilières.

DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Au 31 octobre 2009, le montant total des débetures subordonnées s'établissait à 150 millions \$, soit au même niveau qu'au 31 octobre 2008. Tel qu'il est expliqué plus longuement ci-dessous, ces débetures font partie intégrante du capital réglementaire de la Banque et représentent une protection additionnelle pour ses déposants.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient à 1 171 millions \$ au 31 octobre 2009, alors qu'ils s'élevaient à 1 083 millions \$ au 31 octobre 2008. Cette augmentation découle principalement du bénéfice net pour l'exercice financier 2009, déduction faite des dividendes déclarés, de même que de l'ajustement positif au cumul des autres éléments du résultat étendu (CAERE), en raison principalement du redressement de la valeur du marché des titres disponibles à la vente. La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque, excluant CAERE, a augmenté, passant de 35,84 \$ au 31 octobre 2008 à 38,68 \$ au 31 octobre 2009.

TABLEAU 19
CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION
 Au 1 décembre 2009 (en nombre d'actions/options)

Actions privilégiées	
Série 9	4 000 000
Série 10	4 400 000
Total des actions privilégiées	8 400 000
Actions ordinaires	23 919 887
Options	55 150

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque conclut plusieurs transactions impliquant des arrangements hors bilan. Plus particulièrement, la Banque gère ou administre, pour des clients, des actifs qui ne sont pas comptabilisés au bilan. Par ailleurs, les éléments hors bilan incluent des instruments dérivés, de même que les actifs et passifs découlant de l'utilisation de structures d'accueil d'entités mises en place à des fins de financement.

BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

Les biens administrés et les biens sous gestion comprennent principalement les actifs de clients auxquels la Banque fournit

divers services administratifs, de même que des prêts hypothécaires résidentiels sous gestion reliés à des opérations de titrisation. Par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Banque Laurentienne, la Banque gère également des portefeuilles de placements de particuliers et d'institutions. Le tableau 20, ci-dessous, présente un sommaire des biens administrés et des biens sous gestion. Au 31 octobre 2009, ces éléments s'élevaient à 14,3 milliards \$, en baisse de 172 million \$ par rapport au 31 octobre 2008. Les frais, commissions et autres revenus tirés de ces actifs, et détaillées au tableau 11 à la page 24 du présent Rapport de gestion, contribuent de manière significative à la rentabilité de la Banque.

TABLEAU 20
BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION
Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2009	2008
REER et FERR autogérés	7 599 \$	7 196 \$
Actifs de courtage de clients	1 970	1 643
Institutionnels	341	1 702
Prêts hypothécaires sous gestion	2 877	2 564
Fonds communs de placement	1 441	1 306
Autres – Particuliers	28	17
Total – biens administrés et biens sous gestion	14 256 \$	14 428 \$

Les actifs liés aux régimes autogérés ont augmenté de 0,4 milliard \$ par rapport à l'exercice financier précédent en raison du redressement des marchés, contrebalancé en partie par la concurrence accrue dans ce segment de marché. Compte tenu d'un contexte réglementaire qui encourage les autres institutions financières à assurer elles-mêmes la gestion des régimes autogérés de leurs clients, nous prévoyons toujours qu'à moyen terme, ces activités continueront de subir des impacts, quelles que soient les valeurs marchandes.

Les prêts hypothécaires sous gestion ont augmenté de 12%, en raison principalement des opérations de titrisation effectuées au cours de l'exercice financier 2009.

Les actifs de courtage des clients ont augmenté de près de 20%, stimulés principalement par la performance des marchés en 2009. Par ailleurs, les actifs institutionnels liés aux services de fiducies ont diminué de 1,4 milliard \$, comparativement au 31 octobre 2008.

Les actifs des fonds communs de placement administrés ont augmenté de 135 millions \$, ou 10%, au cours de l'exercice financier 2009, en raison des bonnes conditions de marché et du bilan positif des ventes annuelles nettes de fonds communs de placement.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la Banque souscrit divers contrats et engagements pour se protéger contre les risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change et des indices sur lesquels est établi le rendement des dépôts indiciaires, et pour répondre aux besoins de ses clients et dégager un revenu

de ses activités de négociation. Ces contrats et engagements constituent des produits dérivés. La Banque ne souscrit pas de swaps de crédit.

Tous les produits dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. La valeur des produits dérivés est mesurée selon des montants nominaux. Ces montants ne sont toutefois pas inscrits au bilan car ils ne représentent pas les montants réels échangés. De même, les montants nominaux ne reflètent pas le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés, bien qu'ils servent de base au calcul des paiements.

Les montants nominaux des produits dérivés de la Banque totalisaient 19,9 milliards \$ au 31 octobre 2009, comparativement à 11,2 milliards \$ au 31 octobre 2008. La juste valeur positive des instruments financiers dérivés totalisait 43 millions \$ au 31 octobre 2009, comparativement à une juste valeur positive de 79 millions \$ au 31 octobre 2008.

Les notes 20 à 22 afférentes aux états financiers consolidés fournissent de plus amples renseignements sur les divers types de produits dérivés, ainsi que sur leur comptabilisation.

OPÉRATIONS DE TITRISATION

La Banque utilise des structures d'accueil pour la titrisation de prêts hypothécaires afin d'obtenir du financement et, dans une certaine mesure, réduire le risque de crédit et gérer son compte capital. La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients engagés dans ce type d'activité.

Dans le cadre d'une opération de titrisation, une entité cède des actifs à une structure d'accueil, généralement constituée sous forme de fiducie canadienne, contre de l'argent. La structure d'accueil finance ces achats par l'émission d'obligations à terme ou de papier commercial. Les ventes de créances s'accompagnent parfois d'un rehaussement de crédit afin que les obligations ou le papier commercial bénéficient de meilleures cotes de crédit. Les dépôts de garantie, les actifs excédentaires donnés en garantie et les garanties de liquidités constituent les principales formes de rehaussement de crédit. Les programmes de titrisation incluent généralement des contrats de swaps de titrisation, afin de protéger les structures d'accueil de certains risques de taux d'intérêt et de remboursement anticipé. Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs uniquement lorsque la Banque vendeur est réputée avoir cédé le contrôle de ces actifs, et dans la mesure où elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs cédés.

La Banque titrise des créances principalement par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) mis en oeuvre par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et des conduits multivendeurs mis en place par de grandes banques canadiennes. Dans le cadre de transactions avec des conduits multivendeurs, la Banque fournit des rehaussements de crédit sous forme de comptes de réserve et de droits relatifs aux marges d'intérêt excédentaires qui constituent des droits conservés. De même, la Banque a conclu des contrats de swaps de titrisation conçus pour protéger les structures d'accueil. En ce qui concerne le Programme des OHC, la Banque doit veiller à gérer l'asymétrie des échéances entre le bloc décroissant de créances hypothécaires et les OHC, de même que le risque de réinvestissement qui en découle. Dans le cadre de cette entente, la Banque conclut des swaps de titrisation, qui garantissent les paiements aux investisseurs. Ces swaps de titrisation constituent des produits dérivés et, par conséquent, sont évalués à leur juste valeur marchande dans l'état consolidé des résultats.

La Banque continue également de gérer tous les actifs titrisés après leur cession. Au 31 octobre 2009, l'encours total des prêts hypothécaires résidentiels titrisés s'élevait à 2 703 millions \$.

Des revenus de 34,4 millions \$ ont été constatés en 2009 au titre des opérations de titrisation, y compris des gains à la vente de 37,4 millions \$ et des revenus de gestion de 7,3 millions \$, contrebalancés par des charges nettes de 10,3 millions \$ reliées principalement à des variations de la juste valeur des droits conservés, des swaps de titrisation et des instruments financiers détenus à des fins économiques de couverture.

La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients engagés dans ce genre d'activité et ne détient aucun autre engagement significatif, tels que des facilités de rehaussement de crédit et de liquidité, auprès d'un conduit de titrisation.

Les notes 6 et 24 afférentes aux états financiers consolidés, de même que l'exposé sur les conventions comptables critiques et estimations, à la page 51 du présent Rapport de gestion, fournissent de plus amples renseignements sur ces transactions.

Incidence des programmes de titrisation sur les ratios de capital réglementaire

Les cessions effectuées par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada n'ont pas d'incidence significative sur les ratios de capital de première catégorie ou de capital total puisque les hypothèques cédées sont assurées par la SCHL et ont déjà un facteur de pondération égal à 0%. De même, les cessions de prêts hypothécaires résidentiels conventionnels n'ont généralement pas d'impact significatif sur les ratios de capital puisque le capital réglementaire est ajusté afin de tenir compte du risque de crédit que la Banque continue d'assumer par le biais des droits conservés. Ces cessions contribuent toutefois à la baisse du multiple actif/capital, étant donné que les hypothèques sont décomptabilisés du bilan, conformément aux PCGR du Canada.

Les cessions de prêts hypothécaires commerciaux effectuées par la Banque ont ordinairement une incidence favorable sur les ratios de capital, étant donné qu'habituellement la Banque ne conserve pas de risque de crédit lorsqu'elle cède de tels prêts.

ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque utilise divers instruments de crédit hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins financiers de ses clients représentent le montant maximal de crédit additionnel que la Banque peut être tenue de consentir si les engagements sont entièrement utilisés. La note 23 afférente aux états financiers consolidés fournit de l'information additionnelle à ce sujet.

GARANTIES

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque conclut des ententes de garanties qui répondent à la définition de garanties telle qu'établie par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) dans la note d'orientation intitulée *Informations à fournir sur les garanties* (NOC-14). Les principaux types de garanties sont des lettres de crédit de soutien et des garanties d'exécution. La note 23 afférente aux états financiers consolidés fournit de plus amples renseignements au sujet de ces garanties.

TABLEAU 21
ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT ET GARANTIES
Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2009	2008
Engagements de crédit inutilisés ⁽¹⁾	2 581 \$	2 071 \$
Lettres de crédit documentaire	9 \$	6 \$
Lettres de crédit de soutien et garanties d'exécution	157 \$	138 \$

(1) Excluent des facilités de crédit personnelles totalisant 1 285 000 000 \$ (1 160 000 000 \$ au 31 octobre 2008) et des marges sur cartes de crédit d'un montant de 845 000 000 \$ (923 000 000 \$ au 31 octobre 2008) puisqu'elles sont révocables au gré de la Banque.

Gestion du capital

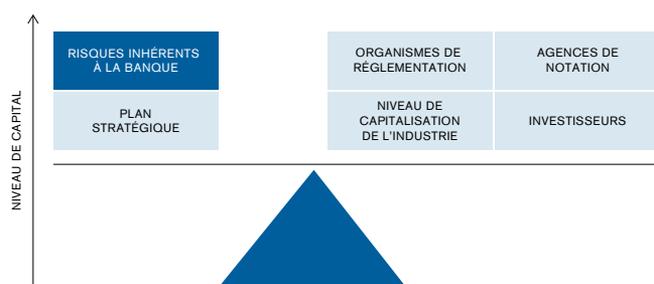
L'objectif de la direction est de maintenir un niveau de capital adéquat, et correspondant au profil de risque de la Banque, afin de soutenir ses activités tout en générant un rendement acceptable pour les actionnaires.

L'adéquation du capital est fonction de divers facteurs internes et externes à la Banque. La situation du capital de la Banque met en évidence sa solvabilité et sa capacité à couvrir complètement les risques liés à ses opérations, tout en offrant aux déposants et aux créanciers la protection voulue. De plus, le plan stratégique de la Banque, de même que les niveaux de capitalisation au sein de l'industrie et les attentes des investisseurs et actionnaires, sont autant de facteurs qui influencent le niveau de capital requis. Enfin, et bien que le niveau de capital ne soit qu'un des éléments utilisés par les agences de notation pour déterminer la cote de crédit de la Banque, ce niveau de capital doit être conforme à la cote de crédit visée. Compte tenu de ces facteurs, les objectifs de la Banque en matière d'adéquation du capital peuvent évoluer avec le temps.

Le processus de planification de l'adéquation du capital débute par le processus de planification stratégique. Cet exercice permet à la Banque de définir ses grandes orientations et ses priorités en prenant en considération divers facteurs internes et externes. Les lignes directrices qui en découlent, combinées à un rapport d'évaluation de l'adéquation du capital par rapport aux objectifs de la Banque, constituent des apports pour le Plan de capital qui expose les lignes directrices régissant une gestion proactive du capital.

Tel qu'il est illustré ci-dessous, divers facteurs influencent l'adéquation du capital.

FACTEURS INFLUENÇANT L'ADÉQUATION DU CAPITAL



Chaque année, le conseil d'administration examine et approuve la politique de gestion et d'adéquation du capital, le plan d'affaires et financier triennal et le plan de capital. La direction reçoit des rapports trimestriels sur les ratios et la structure de capital, alors que, pour sa part, le Comité de gestion des risques du conseil d'administration examine trimestriellement le niveau et l'adéquation du capital. Le groupe Gestion intégrée des risques est responsable de l'encadrement de la gestion du capital, s'appuyant en particulier sur la politique de gestion et d'adéquation du capital. Le groupe est également responsable du suivi des limites et de l'adéquation du capital. La Trésorerie corporative quant à elle est responsable de la révision du Plan de capital et veille à la gestion courante du capital.

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

La Banque mesure l'adéquation du capital sur la base de la conformité aux niveaux réglementaires minimums de capital et en tenant compte également d'autres facteurs. Le capital réglementaire est défini sur la base des lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) qui découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI). Selon les normes de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimum de capital de première catégorie de 4% et un ratio de capital total d'au moins 8%. Les lignes directrices du BSIF stipulent que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts doivent maintenir un ratio minimum de capital de première catégorie de 7% et un ratio de capital total d'au moins 10%. La Banque utilise la méthode standard pour le risque de crédit et la méthode de l'indicateur de base pour le risque opérationnel. Les tableaux 22 et 23 présentent l'actif pondéré en fonction des risques et le capital réglementaire qui servent au calcul des ratios BRI. Au cours de l'exercice, la Banque a choisi d'utiliser l'approche globale de Bâle II pour l'atténuation du risque de crédit, plutôt que l'approche simple. L'approche globale autorise une compensation plus importante entre le montant de la garantie et celui des expositions. De plus, le facteur de pondération du risque, associé à certains engagements de crédit, a également été ajusté. Ces changements ont entraîné une réduction nette d'environ 900 millions\$ de l'actif pondéré en fonction des risques.

TABLEAU 22
ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES

Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2009	2008
Éléments inscrits au bilan		
Liquidités	12,7 \$	9,8 \$
Valeurs mobilières	220,2	310,1
Prêts hypothécaires	3 222,9	2 426,2
Autres prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations	3 807,9	5 057,6
Autres éléments d'actifs	516,6	422,8
Total – éléments inscrits au bilan	7 780,3	8 226,5
Éléments hors bilan		
Instruments financiers dérivés	76,0	77,0
Engagements de crédit	471,0	250,2
	8 327,3	8 553,7
Risque opérationnel	1 153,5	1 075,4
Total – actif pondéré en fonction des risques	9 480,8 \$	9 629,1 \$

TABLEAU 23
CAPITAL RÉGLEMENTAIRE – BRI

Aux 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2009	2008	VARIATION 09 / 08
Capital de première catégorie			
Actions ordinaires	259,2 \$	257,4 \$	1 %
Surplus d'apport	0,2	0,2	–
Bénéfices non répartis	665,5	597,0	11
Actions privilégiées non cumulatives	210,0	210,0	–
Écarts d'acquisition	(53,8)	(53,8)	–
Dédutions relatives à la titrisation et autres	(35,3)	(45,4)	(22)
Total – capital de première catégorie (A)	1 045,8	965,4	8
Capital de seconde catégorie			
Débentures subordonnées	150,0	150,0	–
Provisions générales	72,9	73,2	–
Dédutions relatives à la titrisation et autres	(32,8)	(31,7)	3
Total – capital de seconde catégorie	190,1	191,5	(1)
Capital réglementaire – BRI (B)	1 235,9 \$	1 156,9 \$	7 %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (Tableau 22) (C)	9 480,8 \$	9 629,1 \$	
Ratio BRI de première catégorie (A/C)	11,0 %	10,0 %	
Ratio BRI total (B/C)	13,0 %	12,0 %	
Ratio actif/fonds propres	18,0 x	17,0 x	
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques	9,1 %	8,2 %	

DIVIDENDES

Le conseil d'administration doit approuver trimestriellement les versements de dividendes sur les actions privilégiées et ordinaires. La déclaration et le versement de dividendes sont assujettis à certaines restrictions légales, tel qu'il est expliqué à la note 13 afférente aux états financiers consolidés. Le niveau de dividendes déclarés sur les actions ordinaires reflète les vues de la direction

et du conseil d'administration sur les perspectives financières de la Banque et prend en considération les attentes du marché et des exigences réglementaires, de même que les objectifs de croissance, tels qu'ils sont définis au Plan stratégique. Le tableau suivant présente un sommaire des dividendes déclarés au cours des trois dernières années.

TABLEAU 24
DIVIDENDES SUR ACTIONS ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios du dividende versé)

	2009	2008	2007
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	11,8 \$	11,8 \$	11,8 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire	1,36 \$	1,30 \$	1,16 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	32,5 \$	31,0 \$	27,5 \$
Ratio du dividende versé	32,1 %	34,2 %	33,3 %

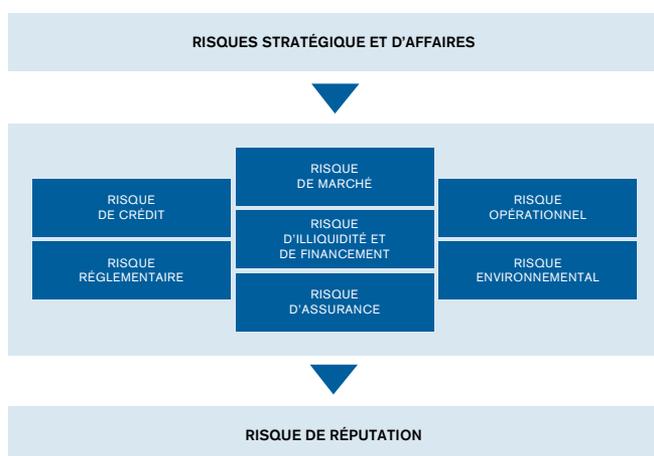
Cadre de gestion intégrée des risques

La Banque est exposée à différents types de risques de par la nature de ses activités. En vue de s'assurer de la prise en compte de tous les risques importants auxquels elle pourrait être confrontée, la direction a doté la Banque d'un Cadre de gestion intégrée des risques, conçu pour permettre aux administrateurs d'exercer convenablement la supervision nécessaire en matière d'évaluation et de contrôle des risques.

L'objectif principal de ce cadre est de développer et maintenir une culture de gestion des risques axée sur l'établissement de mesures permettant d'optimiser le ratio rendement/risques dans toutes les sphères d'activité de la Banque. Ce cadre souligne aussi les objectifs suivants :

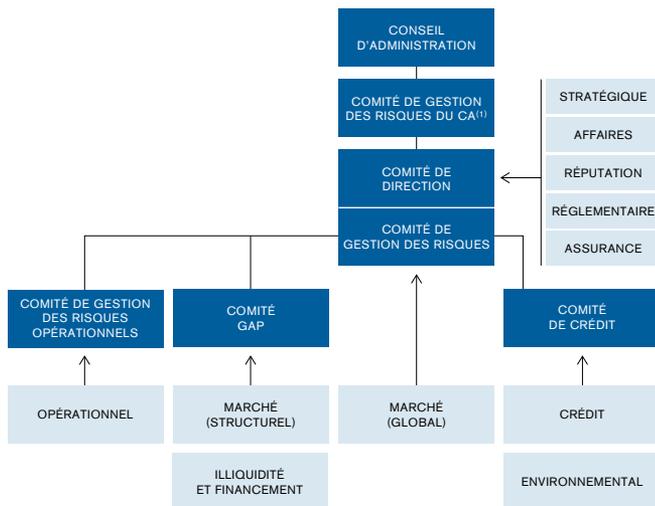
- l'établissement de processus permettant de déceler, comprendre et évaluer en permanence les risques importants;
- l'adoption de politiques saines et prudentes en matière de limites de risques et de gestion des risques;
- l'établissement et la mise en application de contrôles internes efficaces;
- la définition des rôles et responsabilités du comité de direction en matière de gestion des risques;
- l'alignement de la stratégie et des objectifs de la Banque avec sa tolérance au risque; et
- la divulgation au conseil de tous les risques par l'entremise du rapport de gestion intégrée des risques sur base trimestrielle.

CADRE DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES



La gestion des risques est effectuée en fonction des niveaux de tolérance établis par le comité de direction et approuvés par le conseil d'administration et ses comités. Les risques sont donc gérés dans le respect des politiques et des limites de risques approuvées par le conseil d'administration et conformément à la structure de gouvernance présentée ci-après.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE



(1) D'autres comités du conseil d'administration sont également responsables de certains risques

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **conseil d'administration** s'assure que la Banque est dotée d'un processus adéquat de gestion stratégique qui tienne compte des risques. De plus, sur la foi des attestations et des rapports consolidés fournis par la direction, il évalue une fois l'an si la Banque possède un milieu propice au contrôle.

Le **comité de gestion des risques du conseil d'administration** doit s'assurer que le Cadre de gestion intégrée des risques est appliqué adéquatement, et en examine périodiquement le fonctionnement. Il doit également s'assurer que ce Cadre est doté d'un processus adéquat de gestion des risques qui vise l'identification, la mesure, la quantification et la gestion des risques, ainsi que l'élaboration de politiques adéquates des risques de marché, d'illiquidité et de financement, de crédit, de réputation et des risques opérationnels.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS INTERNES DE GESTION DES RISQUES

Le **comité de direction**, présidé par le président et chef de la direction, veille à ce que le Cadre de gestion intégrée des risques soit mis en application de manière efficiente. De plus, il révisé le code de déontologie et la politique sur la gestion du risque réglementaire et assume la responsabilité de la mise en place de l'encadrement nécessaire à la gestion des risques d'affaires, réglementaires, stratégiques, de réputation et d'assurance. Enfin, le comité de direction, secondé par les comités de gestion des risques, évalue et révisé les politiques de gestion des risques relatives aux risques de marché, d'illiquidité et de financement, de crédit, de réputation et opérationnel.

Le **comité de gestion du risque opérationnel** révisé et recommande au comité de direction l'approbation des politiques de gestion du risque opérationnel et revoit le rapport des pertes de nature opérationnelle encourues. De plus, le comité de gestion du risque opérationnel révisé et approuve les outils d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, révisé les rapports destinés au comité de direction sur les plans d'action des secteurs d'activité conçus pour atténuer et mieux gérer le risque opérationnel, et enfin revoit les indicateurs de risque opérationnel. Enfin, le comité est responsable de la supervision du plan de continuité des affaires.

Le **comité de gestion de l'actif et du passif** chapeaute les activités reliées à la gestion des risques structurels de taux d'intérêt et du risque d'illiquidité et de financement, ainsi qu'à la gestion du capital. Plus précisément, il :

- supervise les orientations en ce qui concerne le suivi du risque structurel de taux d'intérêt, de même que la sensibilité du revenu net d'intérêt, par secteur d'activité;
- approuve les hypothèses de GAP et de liquidité, et s'assure que les règles de tarification de transfert sont conformes à ces hypothèses; et
- approuve les stratégies en matière de financement et de capital.

Le **comité de crédit** a pour responsabilité première de s'assurer de l'élaboration des politiques et des procédures de crédit, et de la mise en place de systèmes d'information relatifs à la gestion des risques de crédit actuels et potentiels de la Banque, ainsi que d'autoriser des prêts dans les limites de ses latitudes. Il est également responsable de revoit la délinquance de tous les types de prêt et d'autoriser les pertes sur prêts dans les limites établies et de s'assurer de la suffisance des provisions pour pertes sur prêts.

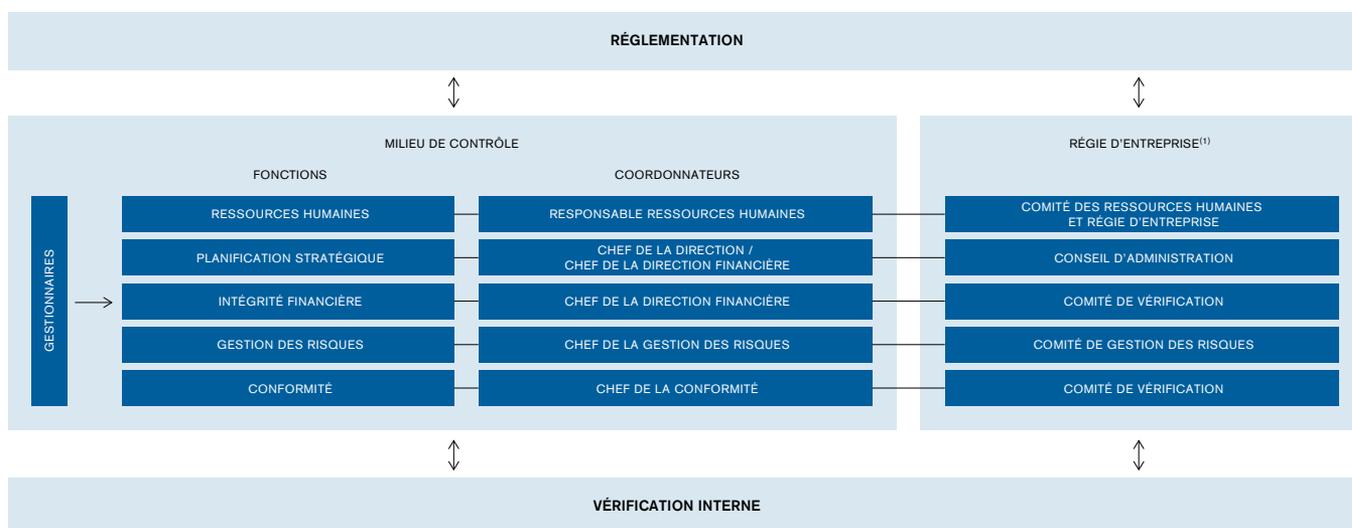
FONCTIONS DE GOUVERNANCE FAVORISANT LA GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Le tableau qui suit présente la structure de contrôle et de régie d'entreprise de la Banque (« la structure »), dans laquelle on retrouve plusieurs fonctions de gouvernance favorisant la gestion intégrée des risques. La structure est divisée en deux zones distinctes, soit le milieu de contrôle et la régie d'entreprise. Le milieu de contrôle fait référence aux processus, procédures et mesures de contrôle et de suivi, documentés et appliqués, qui permettent à la Banque de gérer et de contrôler ses activités commerciales, ainsi que les risques importants qu'elle encourt. Le milieu de contrôle repose ainsi sur cinq fonctions: les ressources humaines, la planification stratégique, l'intégrité financière, la gestion des risques et la conformité. En ce qui a trait à la gouvernance d'entreprise, le conseil d'administration a la responsabilité ultime

de s'assurer, autant que possible, que la tolérance globale au risque correspondent aux stratégies et objectifs de la Banque, et que ses ressources, sa technologie et ses processus soient alignés sur ses objectifs. La responsabilité de chaque fonction est déléguée à certains membres de la direction qui agissent à titre de coordonnateurs du milieu de contrôle, sous la supervision des comités du conseil d'administration.

Le secteur de la vérification interne joue également un rôle clé, alors qu'il assume la responsabilité de la mise en place d'un système fiable et complet afin de surveiller adéquatement l'efficacité des contrôles effectués au sein des différentes fonctions du Cadre. Enfin, les exigences réglementaires et légales font partie intégrante du Cadre de gestion intégrée des risques de la Banque.

STRUCTURE DE CONTRÔLE ET DE RÉGIE D'ENTREPRISE



(1) La régie d'entreprise est exercée par le conseil d'administration et ses comités.

GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE ET DU RISQUE D'AFFAIRES

Le risque stratégique découle de l'inadéquation des plans d'affaires, des stratégies, du processus décisionnel, de l'affectation et de l'utilisation des ressources de la Banque, ainsi que de l'incapacité à s'adapter à l'évolution de son cadre opérationnel.

Le risque d'affaires correspond à l'incidence éventuelle et défavorable de changements dans l'environnement fiscal, économique, concurrentiel, légal ou comptable, sur les résultats de la Banque.

La haute direction est responsable de la gestion du risque stratégique et du risque d'affaires de la Banque. Un processus de planification stratégique se déroule chaque année. La Banque procède alors à l'analyse des forces, des faiblesses, des menaces et des opportunités afin de déterminer la rentabilité et le profil de risques de ses différents secteurs d'activité. La stratégie globale de la Banque est ainsi établie par la haute direction et soumise au conseil d'administration pour son approbation.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte financière si une contrepartie (y compris un débiteur, l'émetteur d'un titre ou le garant d'un titre) ne respecte pas entièrement ses obligations contractuelles ou, financières à l'égard de la Banque, relativement à un instrument financier figurant ou non au bilan.

La gestion du risque de crédit est une fonction indépendante des opérations, ce qui préserve l'indépendance et l'intégrité de l'évaluation des risques. Le comité de crédit a pour mandat de superviser, sur une base opérationnelle, l'ensemble de la gestion du risque de crédit. Le rapport de gestion intégrée des risques, présenté une fois par trimestre au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration, fournit un sommaire des informations clés sur les risques de crédit. Les politiques dont s'est dotée la Banque en matière de gestion du risque de crédit assurent une appréciation adéquate des risques. Ces politiques comprennent l'autorisation de crédit par niveau

d'autorité, l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts douteux, l'établissement de provisions spécifiques et générales, et la tarification en fonction du risque. Les politiques sont revues et approuvées périodiquement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Le processus d'autorisation des contreparties et des prêts est centralisé. La Banque utilise des systèmes experts pour appuyer le processus décisionnel relatif à la majorité des demandes de crédit personnel à la consommation, de prêts hypothécaires résidentiels et de cartes de crédit ainsi que les prêts commerciaux de petite taille. En ce qui concerne les autres prêts commerciaux, les demandes sont analysées cas par cas par des équipes spécialisées. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts tant sur le plan qualitatif que quantitatif, grâce à des mécanismes et à des politiques pour la révision systématique des différents types de dossiers, les systèmes de mise à jour des cotes de risque et l'analyse de la tarification. Chaque mois, le comité de crédit de la Banque révise les prêts douteux et procède à des analyses de haut niveau des prêts en défaut depuis au moins 90 jours. Les processus de recouvrement sont centralisés et s'appuient sur une expertise spécialisée.

La Banque utilise divers outils pour gérer ses risques. Parmi ceux-ci, un système de cotation des risques à 18 cotes est utilisé pour évaluer tous les crédits de type commercial. À partir d'un certain niveau de cote, les dossiers sont considérés comme étant sous surveillance et leur gestion suit des procédures particulières. En ce qui concerne la qualité des portefeuilles, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements d'intérêts accusent plus de 3 mois de retard ou si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recevoir la totalité des intérêts et du capital à l'échéance.

Des provisions spécifiques pour pertes sont constituées afin de ramener la valeur comptable des prêts douteux à la valeur de réalisation actualisée estimée. Dans le cas des prêts douteux commerciaux et immobiliers, les provisions sont révisées sur une base individuelle dans le cadre d'un processus continu.

Pour les prêts à la consommation douteux, les provisions sont établies sur la base de modèles qui tiennent compte de l'historique des pertes. Le tableau 25 à la page 41 du présent Rapport de gestion offre plus d'information au sujet des prêts douteux.

En sus des provisions spécifiques, la Banque établit une provision générale afin de pourvoir aux pertes éventuelles émanant de ses portefeuilles de prêts performants selon une méthode qui inclut des facteurs tels que la taille des portefeuilles, leur profil de risque et les pertes historiques.

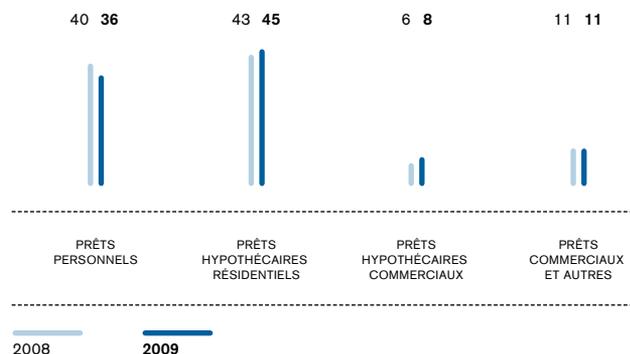
La diversification est l'un des principes fondamentaux en matière de gestion de risques. À cet effet, la politique de crédit établit des lignes directrices visant à limiter les concentrations de crédit par contrepartie et par secteur d'activité, et identifie certains secteurs jugés plus risqués, et donc à éviter. La composition du portefeuille de prêts est présentée de manière détaillée dans les tableaux ci-après.

Composition du portefeuille de prêts

Le portefeuille de prêts de la Banque est constitué de prêts personnels, de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux, y compris des acceptations bancaires. La composition du portefeuille de prêts au 31 octobre 2009 est demeurée relativement inchangée par rapport au 31 octobre 2008. Les prêts hypothécaires résidentiels incluent des prêts hypothécaires pour des résidences en copropriété et des résidences de un à quatre logements d'une valeur de 6 231 millions \$, ainsi que des prêts hypothécaires pour des propriétés résidentielles à logements multiples d'une valeur de 989 millions \$.

Le portefeuille de prêts à la clientèle de détail constitue plus de 82% du portefeuille de prêts, ce qui reflète la forte présence de la Banque auprès des particuliers, par l'entremise des secteurs d'activité Particuliers et PME Québec et B2B Trust. Les prêts commerciaux et les prêts hypothécaires commerciaux sont accordés essentiellement à des petites et moyennes entreprises.

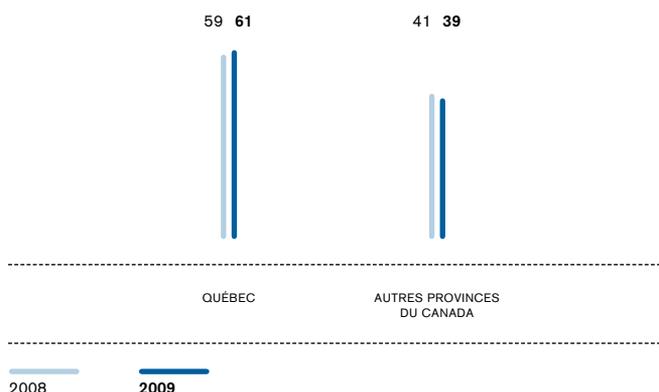
COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS (en pourcentage)



Répartition géographique

La Banque mène ses opérations partout au Canada. Au Québec, elle offre aux particuliers tous ses produits de crédit, par l'entremise de son réseau de succursales et de centres d'affaires commerciales. À travers le Canada, la Banque étend ses activités grâce à plusieurs autres centres d'affaires commerciales. En outre, elle offre ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers indépendants par l'entremise de B2B Trust. Au 31 octobre 2009, la proportion des prêts consentis au Québec constituait 61% du total des prêts, comparativement à 59% au 31 octobre 2008. La proportion des prêts consentis hors Québec s'établissait à 39% et 41% pour les mêmes périodes.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS
(en pourcentage)



Assurances et garanties

Une proportion significative du portefeuille de prêts de la Banque est assurée auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou protégée par des actifs donnés en garantie par les emprunteurs.

La SCHL offre un programme d'assurance hypothécaire conçu pour garantir les prêts afin de faciliter l'accès des Canadiens à du financement hypothécaire à coût abordable. La Banque participe à ce programme en tant que prêteur agréé, ce qui lui permet de bénéficier de la couverture d'assurance, et ainsi de réduire son risque global de crédit et d'améliorer ses ratios de capital. De plus, en maintenant une forte proportion de prêts hypothécaires résidentiels assurés, la Banque préserve sa capacité à poursuivre ses activités de titrisation qui lui permettent d'optimiser le financement de ses opérations et de gérer ses liquidités. Au terme de l'exercice financier 2009, 48% des prêts hypothécaires résidentiels étaient assurés par la SCHL, comparativement à 48% en 2008. La Banque considère détenir d'excellentes garanties pour les autres prêts hypothécaires conventionnels dont la valeur n'excède jamais 80% de la valeur estimée des propriétés à l'origine, conformément aux exigences légales.

Les prêts hypothécaires commerciaux sont également garantis par des actifs spécifiques dont, notamment, des projets de construction, des propriétés commerciales, des centres commerciaux et des édifices à bureaux, de même que des usines, des entrepôts et des condominiums industriels. De manière générale, la valeur de ces prêts n'excède pas 60% à 75% de la valeur estimée des propriétés à l'origine, dépendamment de la nature du prêt.

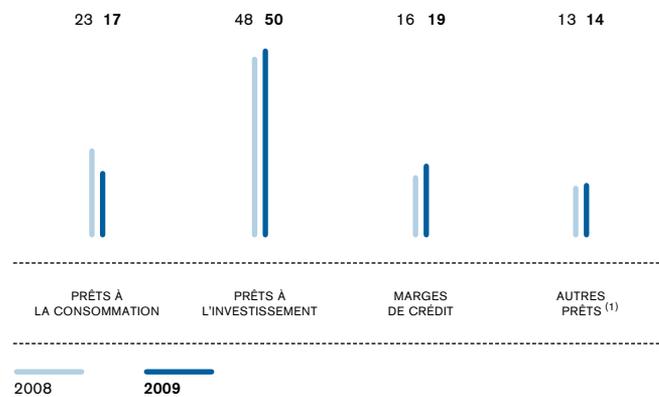
Le portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust se compose principalement de prêts sur fonds communs de placement. La souscription des prêts est soumise à un processus rigoureux qui permet d'évaluer efficacement le risque de crédit du client. Les autorisations sont très largement fondées sur la capacité des clients à gérer leurs prêts, de même que sur la solidité de leur situation financière telle qu'attestée principalement par leur cote de crédit. De plus, le portefeuille fait l'objet d'une analyse périodique afin d'identifier tout problème potentiel de crédit. B2B Trust maintient une liste exhaustive des actifs qualifiés offerts en garantie. Plus le ratio prêt/valeur augmente, plus les critères imposés seront exigeants. Pour les prêts dont les débourséments sont importants, des renseignements additionnels sur les revenus et les actifs nets sont toujours exigés.

Évolution de la composition des portefeuilles de prêts

Prêts personnels²

Au 31 octobre 2009, le portefeuille de prêts personnels s'élevait à 5,7 milliards \$, soit une légère diminution de 40,0 millions \$ par rapport au 31 octobre 2008. Cette diminution résulte essentiellement de la baisse du portefeuille de financement aux points de vente qui reflète la décision de la direction de réduire graduellement le risque associé à ces opérations. Les marges de crédit hypothécaire et le portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust ont augmenté de 153 millions \$ et 107 millions \$ respectivement au cours de l'exercice financier 2009.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS PERSONNELS
(en pourcentage)



(1) Incluant prêts sur cartes de crédit, prêts étudiants, prêts accordés dans le cadre du programme Immigrants investisseurs et autres prêts

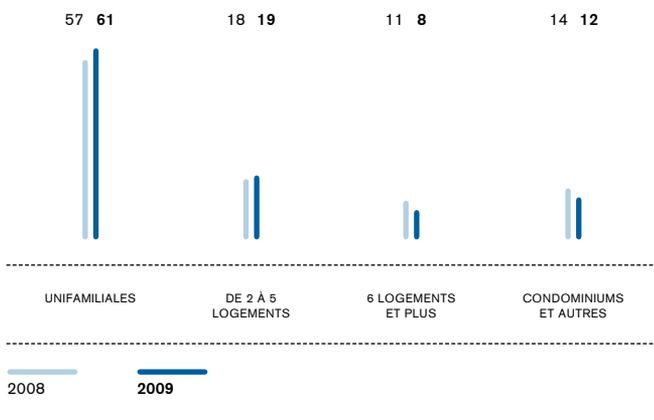
² Les prêts accordés dans le cadre du programme Immigrants investisseurs sont dorénavant inclus dans les prêts personnels. Ces prêts étaient auparavant inclus dans les prêts commerciaux et autres prêts.

Prêts hypothécaires résidentiels

Comme l'indique le tableau 18, à la page 30, les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les prêts au bilan et les prêts titrisés, ont augmenté de 1 341 millions\$, ou 16%, au cours de l'exercice financier 2009. Cette performance est attribuable principalement à la solide performance de nos réseaux de souscription de prêts hypothécaires, de même qu'à la vigueur soutenue du marché immobilier canadien.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ

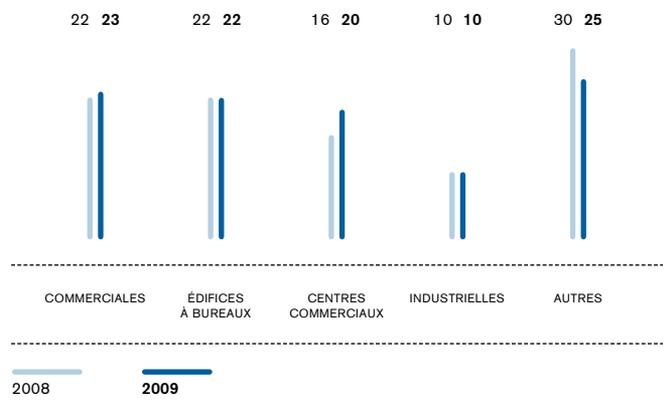
(en pourcentage)



Le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux assure une bonne diversification des risques. Au 31 octobre 2009, l'Ontario et l'Ouest canadien représentaient 64% du portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux et le Québec, 36%. Au 31 octobre 2008, leurs parts respectives s'établissaient à 63% et 37%. La valeur des prêts moyens s'établissait à 1,9 millions\$ au 31 octobre 2009, comparativement à 1,3 millions\$ au 31 octobre 2008.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ

(en pourcentage)



Prêts hypothécaires commerciaux

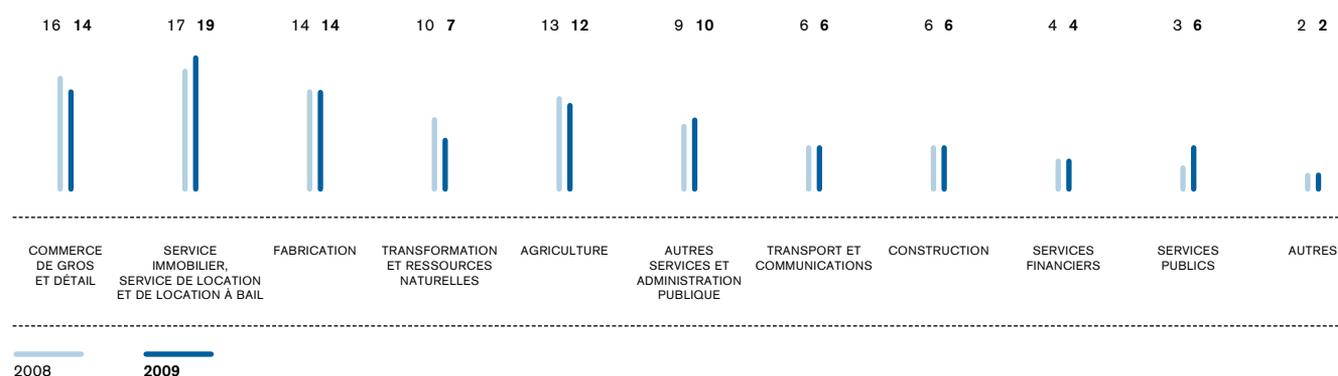
Les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 38% par rapport à l'exercice financier 2008 et s'établissaient à 1 285 millions\$ au 31 octobre 2009, comparativement à 933 millions\$ au 31 octobre 2008. En jouant un rôle actif dans le secteur des prêts hypothécaires commerciaux au Canada en 2009, la Banque a consolidé sa position enviable dans ce domaine. De plus, en demeurant toujours présente et active dans une période de récession, elle a pu tirer parti des occasions d'affaires offertes par le retrait de certains prêteurs du marché.

Prêts commerciaux

Au 31 octobre 2009, le portefeuille de prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, s'élevait à 1,8 milliard\$, une augmentation de 208 millions\$ par rapport au 31 octobre 2008, alors qu'il s'élevait à 1,6 milliard\$. Cette hausse est attribuable entièrement à la croissance de ce portefeuille au Québec. Comme l'indique le tableau ci-dessous, le portefeuille de prêts commerciaux englobe un large éventail d'industries, et aucune industrie spécifique ne représente plus de 20% de l'ensemble du portefeuille.

PRÊTS COMMERCIAUX PAR INDUSTRIE

(en pourcentage)

**Prêts douteux**

Les prêts douteux bruts ont augmenté de 35,6 millions \$ depuis le début de l'exercice financier 2009 et s'élevaient à 137,5 millions \$ au 31 octobre 2009. Les prêts douteux nets s'élevaient à 23,0 millions \$ au 31 octobre 2009, comparativement à (10,6) millions \$ au 31 octobre 2008. Cette augmentation reflète le fléchissement global des conditions économiques, ainsi que les importantes augmentations de volumes. Diverses mesures, mises en œuvre dans les dernières années et destinées à réduire le profil de risque de la Banque, ont toutefois contribué à contenir

la dégradation. Néanmoins, la qualité de crédit du portefeuille de prêts demeure satisfaisante, dans l'ensemble, compte tenu de l'état actuel de l'économie.

La provision générale s'établissait à 73,3 millions \$ au 31 octobre 2009, soit au même niveau qu'à la même date en 2008. Cette provision générale reflète l'estimation des pertes imputables à la détérioration de la qualité de crédit de prêts qui n'ont pas encore été identifiés comme douteux.

La note 5 des états financiers consolidés offre de plus amples renseignements à ce propos.

TABLEAU 25
PRÊTS DOUTEUX

Aux 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2009			2008		
	BRUT	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	NET	BRUT	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	NET
Prêts personnels	23,7 \$	(7,0)\$	16,7 \$	19,2 \$	(6,6)\$	12,6 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	32,4	(1,9)	30,5	16,6	(1,4)	15,2
Prêts hypothécaires commerciaux	11,2	(2,5)	8,7	6,3	(1,9)	4,4
Prêts commerciaux et autres	70,2	(29,9)	40,3	59,8	(29,3)	30,5
Total	137,5 \$	(41,3)\$	96,2 \$	101,9 \$	(39,2)\$	62,7 \$
Provision générale			(73,3)			(73,3)
Total – prêts douteux nets			22,9 \$			(10,6)\$
En % du total des prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente	0,83 %		0,14 %	0,68 %		(0,07)%

TABLEAU 26
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS DOUTEUX PAR PORTEFEUILLE DE CRÉDIT ET PAR INDUSTRIE
 Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2009	2008
Prêts personnels	23,7 \$	19,2 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	32,4	16,6
Prêts hypothécaires commerciaux	11,2	6,3
	67,3	42,1
Prêts commerciaux et autres :		
Fabrication	23,0	22,3
Transformation et ressources naturelles	16,2	7,8
Agriculture	12,4	4,9
Services publics	4,8	6,0
Commerce de gros et détail	4,0	3,4
Construction	2,6	2,1
Services financiers	1,9	0,8
Service immobilier, service de location et de location à bail	1,6	5,8
Autres services et administration publique	0,7	0,7
Transport et communications	0,6	2,9
Autres	2,4	3,1
	70,2	59,8
Total des prêts douteux	137,5	101,9
Québec		
Prêts personnels	6,5	9,0
Prêts hypothécaires résidentiels	10,7	6,6
Prêts hypothécaires commerciaux	6,0	6,1
Prêts commerciaux et autres	62,5	47,1
	85,7	68,8
Autres provinces du Canada		
Prêts personnels	17,2	10,2
Prêts hypothécaires résidentiels	21,7	10,0
Prêts hypothécaires commerciaux	5,2	0,2
Prêts commerciaux et autres	7,7	12,7
	51,8	33,1
Total des prêts douteux	137,5 \$	101,9 \$

GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut encourir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers inscrits ou non au bilan, à la suite de variations des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

Le **risque de taux d'intérêt** correspond aux pertes financières que la Banque pourrait encourir à la suite de fluctuations défavorables des taux d'intérêt. La section portant sur les activités de gestion de l'actif et du passif traite en détail de la gestion globale du risque de taux d'intérêt. Le risque de marché structurel est le risque de taux d'intérêt provenant des activités bancaires

et est principalement causé par des écarts entre les dates d'échéances prévues des actifs et des passifs ou entre leurs dates de retarification (non-appariement de taux d'intérêt).

Le **risque de change étranger** correspond aux pertes en dollars canadiens que la Banque pourrait encourir à la suite de fluctuations défavorables des taux de change. Il provient essentiellement des positions de change étranger maintenues par la Banque pour soutenir l'offre de produits et services en devises autres qu'en dollars canadiens, de même que des activités d'arbitrage et, dans une moindre mesure, du non-appariement en devises des éléments d'actif et de passif inscrits ou non au bilan, ainsi que de la non concordance des entrées et sorties de fonds en devises étrangères.

Le **risque sur actions** correspond aux pertes financières que la Banque pourrait encourir à la suite de fluctuations défavorables du cours de certaines actions ou du marché boursier en général.

Politiques et normes

L'objectif premier d'une gestion efficace du risque de marché est de mesurer adéquatement les risques de marché les plus significatifs et de s'assurer que ces risques sont contenus sous le niveau de tolérance au risque de la Banque.

La Banque s'est ainsi dotée de politiques et de limites qui lui permettent de surveiller et limiter l'exposition au risque de marché découlant de ses activités de négociation, de placement et de gestion de l'actif et du passif. Les politiques et les limites établies reflètent la ligne de conduite de la Banque en matière de gestion des différents risques associés à ses activités de trésorerie. Les politiques et limites sont approuvées par le comité de direction et par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, au moins annuellement, afin de s'assurer de leur conformité aux principes, objectifs et stratégies de gestion retenus.

Des rapports détaillés sur le niveau de risque et sur la surveillance des limites sont produits quotidiennement et présentés :

- quotidiennement aux gestionnaires de portefeuilles et de risques; et
- trimestriellement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Méthodes d'évaluation et d'encadrement des risques de marchés (taux d'intérêt, change étranger et actions)

L'évaluation des risques de marché de la Banque repose sur la combinaison de diverses mesures telles que :

- des limites dites « nominales »;
- la valeur à risque (VaR); et
- des scénarios chocs et d'autres mesures de sensibilité.

Limites pour la gestion du risque de marché

La Banque fixe des limites qui sont conformes à son plan d'affaires et à sa tolérance à l'égard du risque de marché. En établissant ces limites, la Banque tient compte de la volatilité du marché, de sa liquidité, de l'expérience organisationnelle et des stratégies d'affaires. Des limites sont établies au niveau des portefeuilles, au niveau des secteurs d'activité, de même qu'au niveau global de la Banque et sont surveillées quotidiennement. Les limites de risque de marché sont fondées sur les principaux facteurs de risque des activités et peuvent comprendre des limites quant aux notionnels, des mesures de sensibilité, la VaR et d'autres scénarios chocs. La Banque utilise une combinaison de ces méthodes selon la complexité et la nature de ses activités.

Valeur à risque

La valeur à risque correspond à la perte maximale que la Banque pourrait enregistrer sur une période d'une journée, avec un niveau de confiance de 99%. Par conséquent, les chances que les pertes réelles encourues un jour donné soient plus élevées que la VaR sont théoriquement de 1%. La méthode retenue pour le calcul de la VaR est celle des simulations historiques, qui prend implicitement en compte les corrélations entre les différents facteurs de risques. La VaR est basée sur un historique de données de 300 jours. Les valeurs à risque sont calculées sur une base quotidienne pour l'ensemble des activités des marchés financiers. La Banque utilise des tests de validité rétroactifs pour comparer les profits et les pertes théoriques aux résultats de la VaR de négociation. Ceci permet de valider certaines hypothèses statistiques du modèle de VaR. Ces tests sont effectués pour chacun des secteurs d'activité et chacun des facteurs de risques, ainsi que pour le portefeuille

de négociation dans son ensemble. La variation théorique des profits et pertes est générée en utilisant les mouvements de prix quotidiens et en faisant l'hypothèse que la composition du portefeuille est stable.

Scénarios chocs et mesures de sensibilité

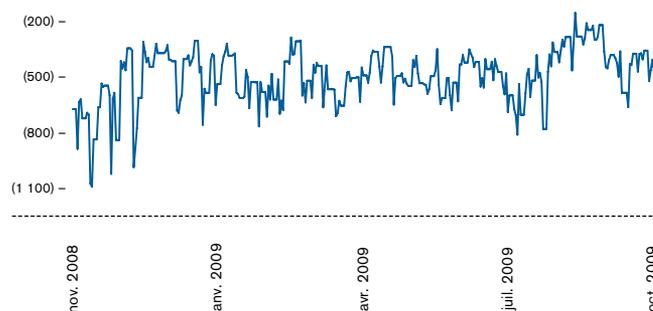
Parallèlement aux calculs de VaR, les impacts de scénarios chocs sur les profits et sur les pertes sont estimés pour les portefeuilles de négociation et d'investissement et permettent d'évaluer l'impact de situations de marché anormales. Les scénarios chocs représentent une mesure de risque complémentaire à la VaR et tentent de fournir une estimation de la pire perte que la Banque pourrait encourir sur une période d'environ un mois. Le programme de scénarios chocs de la Banque réunit une combinaison de scénarios historiques et statistiques afin de simuler l'impact de mouvements importants des facteurs de risques sur la valeur marchande des portefeuilles. La Banque calcule également, quotidiennement, des mesures de sensibilité (incluant des mesures de volatilité et des mouvements parallèles de courbes de rendement), sur l'ensemble des activités des marchés financiers.

Activités de négociation

Les activités de négociation sont axées sur les besoins de la Banque et de ses clients. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités pour lesquelles la Banque agit à titre de principal ou d'agent pour ses clients. Ces activités sont menées principalement par Valeurs mobilières Banque Laurentienne et, dans une moindre mesure, par la Trésorerie corporative de la Banque. Le graphique ci-dessous présente la valeur à risque totale quotidienne du portefeuille de négociation pour l'exercice financier 2009.

ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DE LA VAR DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION SUR LES 12 DERNIERS MOIS

(en milliers de dollars)



Activités de gestion de l'actif et du passif

L'objet des activités de gestion de l'actif et du passif est de contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'impact potentiel défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. Ce risque est attribuable principalement aux différences entre les dates d'échéance ou les dates de réévaluation des éléments du bilan et des éléments hors bilan, ainsi qu'aux options imbriquées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé, le rachat des dépôts et les engagements hypothécaires.

La gestion du risque structurel nécessite un suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts :

- les opérations bancaires de la clientèle de la Banque, affectées par les choix des clients, la disponibilité des produits et les politiques de tarification selon les termes;
- les activités d'investissement constituées de titres négociables et de financement institutionnel;
- les activités de négociation de titres, qui sont évaluées quotidiennement à leur juste valeur marchande selon l'évolution des taux; et
- un portefeuille de couverture qui permet à la Banque de contenir le risque global lié aux taux d'intérêt à l'intérieur des limites strictes de balises internes.

La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Afin d'atteindre ces objectifs, divers instruments de trésorerie et instruments dérivés dont, principalement les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme normalisés et les options, sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan de la Banque et pour couvrir le risque inhérent aux options imbriquées dans les produits de prêts et de dépôts.

Le risque structurel est géré globalement par la Trésorerie corporative de la Banque et surveillé par le comité de gestion de l'actif et du passif, conformément à la politique de gestion des risques structurels approuvée par le comité de gestion des du conseil d'administration. Cette politique définit les limites relatives à l'appréciation du risque lié à la valeur économique et au revenu net d'intérêt. Ces limites de risque sont calculées en simulant l'impact d'un mouvement parallèle, immédiat et soutenu, de 100 points de base des taux pour toutes les échéances.

Le risque lié au revenu d'intérêt mesure l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt au cours des 12 prochains mois. Le risque lié à la valeur économique mesure l'incidence défavorable nette sur la valeur actualisée de l'actif et du passif figurant au bilan et hors bilan.

Les positions des portefeuilles sont revues périodiquement par le comité de gestion de l'actif et du passif qui a la responsabilité de surveiller le positionnement de la Banque en ce qui concerne les mouvements anticipés des taux d'intérêt et de recommander la couverture de tout risque de taux d'intérêt non désiré ou imprévu. De plus, des rapports de suivi des risques sont présentés périodiquement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Dans le cadre d'une saine gestion du risque structurel, un relevé des écarts de retarification est produit périodiquement. Ce relevé sert ensuite de base à des analyses de simulation de l'impact de divers scénarios de taux sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. L'un des exercices de simulation consiste à soumettre le bilan de la Banque à des hausses et à des baisses parallèles, soudaines et soutenues, de 1 % et 2 % des taux d'intérêt. Au 31 octobre 2009 par exemple, pour tous les portefeuilles, une augmentation de 1 % du taux d'intérêt aurait entraîné une diminution d'environ 5,0 millions \$ du revenu net d'intérêt avant impôts sur les 12 mois suivants, et aurait eu des retombées négatives de 20,0 millions \$ sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le tableau 27 ci-dessous fournit plus de détails relativement à d'autres mouvements de taux d'intérêt. Ces résultats reflètent les efforts de la direction pour tirer parti des mouvements anticipés des taux d'intérêt à court et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations bien en deçà des plafonds approuvés. La position de la Banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au 31 octobre 2009 est présentée à la note 21 afférente aux états financiers consolidés.

TABLEAU 27
ANALYSE DE LA SENSIBILITÉ AU RISQUE
Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2009		2008	
	REVENU NET D'INTÉRÊT ⁽¹⁾	VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES ⁽²⁾	REVENU NET D'INTÉRÊT ⁽¹⁾	VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES ⁽²⁾
Incidence d'une :				
augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(5)\$	(20)\$	9 \$	(19)\$
diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	(22)	23	(11)	19
Incidence d'une :				
augmentation du taux d'intérêt de 200 points de base	(10)	(38)	18	(37)
diminution du taux d'intérêt de 200 points de base	(67)\$	22 \$	(21)\$	40 \$

(1) Compte tenu des taux d'intérêt inhabituellement faibles en fin d'année, l'analyse de sensibilité des taux présente certains résultats asymétriques sur le revenu net d'intérêt des 12 prochains mois.

(2) Net des impôts sur les bénéfices

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est inhérent aux activités des institutions financières. Il correspond au risque de perte résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, à des personnes ou à des systèmes ou à des événements extérieurs. Bien que ce risque opérationnel ne puisse être éliminé, sa gestion est intégrée dans les processus décisionnels des administrateurs de la Banque, des membres de la haute direction et des gestionnaires.

La politique de gestion du risque opérationnel, revue annuellement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, décrit le cadre de gestion du risque opérationnel et définit les rôles et responsabilités des divers intervenants. Le comité de gestion du risque opérationnel, relevant du comité de direction, représente l'un des éléments de base de la structure de gouvernance du risque opérationnel. Par contre, il incombe aux gestionnaires des secteurs d'activité et des filiales de gérer de manière proactive le risque opérationnel inhérent à leurs opérations quotidiennes. Le groupe de gestion du risque opérationnel doit encadrer le processus de gestion du risque opérationnel. La Vérification interne de la Banque contribue à ce processus en communiquant les conclusions de ses mandats de vérification au groupe de gestion du risque opérationnel, ainsi qu'au comité de gestion des risques du conseil d'administration et au comité de vérification.

Le processus de gestion du risque opérationnel dont s'est dotée la Banque comprend les étapes suivantes :

L'adoption de politiques par le conseil d'administration

Le cadre de gestion du risque opérationnel inclut les politiques suivantes : la politique de gestion du risque opérationnel, la politique de gestion du risque d'impartition, la politique de gestion de la continuité des opérations, la politique de gestion du risque de la sécurité de l'information, la politique de protection des renseignements personnels et la politique de gestion du risque de responsabilité professionnelle.

La cueillette des données relatives aux pertes opérationnelles

Les données concernant les pertes opérationnelles sont centralisées au sein du groupe de gestion du risque opérationnel.

L'identification des risques opérationnels

Les gestionnaires doivent identifier les risques découlant de leurs activités, y compris les risques reliés à de nouveaux produits, à de nouvelles activités et à de nouveaux processus.

L'évaluation des risques opérationnels

Toutes les activités de la Banque sont regroupées à l'intérieur de grands processus. Lors de tout changement important à ces processus ou à un nouveau processus, les gestionnaires doivent procéder à une évaluation afin de déterminer la cote de risque attribuable à chacun de leurs processus. Au besoin, des plans d'action sont produits pour atténuer tout risque important décelé.

La gestion des risques opérationnels

La gestion des risques opérationnels signifie notamment de prendre la décision d'accepter, d'atténuer, d'éviter ou de transférer certains risques et de mettre en place les procédures et mesures de contrôle appropriées. La Banque utilise plusieurs moyens pour minimiser ou transférer ses risques, notamment la participation à un programme d'assurances corporatives, ainsi que l'élaboration d'un plan global et intégré de continuité des affaires. En outre, un comité de prévention de la fraude, composé de spécialistes de la sécurité et de représentants des secteurs d'activité, se réunit périodiquement afin d'analyser les tendances en matière de fraudes et trouver des moyens d'améliorer constamment les méthodes et les outils de prévention de la fraude.

La production de rapports sur les risques opérationnels

Le groupe de gestion du risque opérationnel produit des rapports qui sont remis aux gestionnaires, aux membres de la haute direction et au comité de gestion de risque du conseil d'administration. Ces rapports contiennent notamment des renseignements sur les pertes opérationnelles par catégorie de risques et par grand secteur d'activité.

La gestion de l'impartition

La Banque doit compter sur des stratégies qui lui permettront de demeurer concurrentielle aussi bien en matière de coûts que de diversification de produits. L'impartition constitue l'une de ces importantes stratégies. Elle permet d'accéder à des technologies de pointe, facilite les économies d'échelle et contribue à l'amélioration de l'efficacité des processus. Une entente d'impartition sera considérée comme acceptable si elle offre à la Banque des avantages à court et à long terme, tout en comportant un niveau de risque acceptable. La Banque a implanté une politique de gestion du risque d'impartition pour l'ensemble de ses activités d'affaires. Cette politique vise à superviser les activités d'impartition, et assurer que les ententes importantes sont gérées avec prudence et que leur surveillance et leur supervision sont adéquats selon leur importance.

GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité et de financement représente l'éventualité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Le risque d'illiquidité et de financement est géré globalement par la Trésorerie corporative et surveillé par le comité de gestion de l'actif et du passif (comité GAP), conformément aux politiques de liquidités et de financement et gestion du nantissement. Le but principal de ces politiques est d'assurer que la Banque dispose en permanence des liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, tant dans des conditions normales que dans des circonstances exceptionnelles.

La Banque effectue un suivi quotidien de ses liquidités et veille à ce que les mesures de liquidité soient conformes aux limites établies dans ses politiques. La gestion des liquidités accorde une attention particulière aux échéances des dépôts et des prêts, ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds lors de la planification du financement. La Banque maintient une réserve prudente d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles pour parer à toute éventualité. Elle définit ses besoins de liquidité grâce à des scénarios évaluant des horizons de survie qui mesurent la durée au cours de laquelle les actifs liquides pourraient couvrir le retrait de financement de gros et de dépôts.

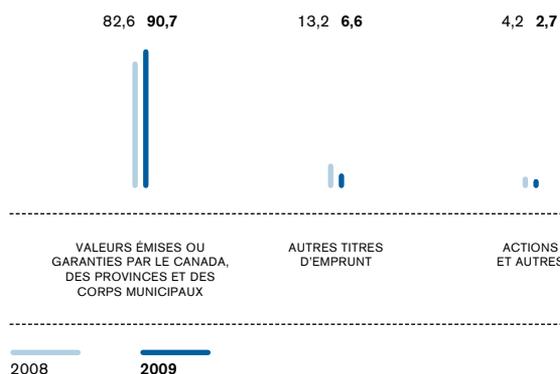
La Banque veille à maintenir un volume stable de dépôts de base en provenance de sa clientèle de particuliers, par l'entremise de ses réseaux de succursales et d'intermédiaires. Elle maintient également une diversité de sources alternatives de financement afin de s'assurer une diversification qui soit suffisante. Les stratégies de financement incluent également la titrisation de prêts et le recours au marché des capitaux, soit par l'émission de capitaux propres ou de titres de dette.

Un plan de contingence en matière de liquidités est préparé et révisé sur une base régulière. Ce plan de contingence fournit un plan d'action détaillé qui permettrait à la Banque de s'acquitter de ses obligations dans l'éventualité d'une crise de liquidités, interne ou externe.

Informations détaillées sur les liquidités

Les liquidités de la Banque correspondent à l'encaisse, aux dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, aux dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, aux valeurs mobilières et aux valeurs acquises en vertu de conventions de vente. Au 31 octobre 2009, ces actifs s'élevaient à 5,3 milliards\$, comparativement à 4,3 milliards\$ au 31 octobre 2008. D'un exercice financier à l'autre, les liquidités ont augmenté de 1,0 milliard\$, en raison principalement de la croissance particulièrement solide des dépôts, tel qu'il est expliqué de manière plus détaillée ci-dessous. Plus de 90% des liquidités de la Banque sont constituées de titres de placement émis ou garantis par le gouvernement canadien, par des provinces ou par des corps municipaux. Ces liquidités permettent à la Banque de disposer de la flexibilité nécessaire pour gérer les engagements et les échéances de son portefeuille de prêts et de dépôts, et pour répondre à d'autres besoins opérationnels courants. En outre, les portefeuilles de titres détenus à des fins de transaction et de titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction offrent l'opportunité de générer des revenus de négociation de titres à revenu fixe ou servent de couverture à l'égard de certaines expositions.

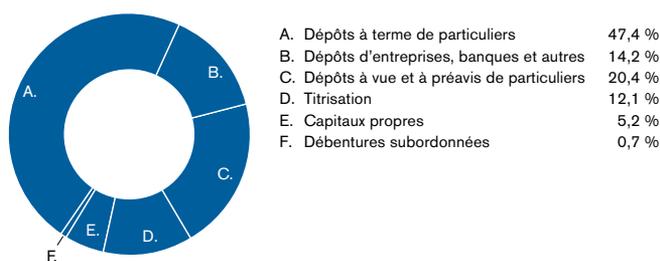
VALEURS MOBILIÈRES (en pourcentage)



Financement

Les principales sources de financement de la Banque, soit les dépôts des particuliers (par l'entremise des succursales et des courtiers de dépôts) et la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels par l'entremise du programme des Obligations hypothécaires du Canada, sont demeurées particulièrement efficaces tout au long de l'exercice financier 2009, et ce, en dépit des bouleversements qu'ont connus les marchés. De plus, le lancement du CIIE de B2B Trust a constitué une importante nouvelle source de financement de détail pour la Banque et a réduit le recours au financement sur le marché monétaire.

SOURCES DE FINANCEMENT (en pourcentage)



Dépôts de particuliers

Le total des dépôts de particuliers a augmenté et s'établissait à 15,1 milliards \$ au 31 octobre 2009, comparativement à 12,4 milliards \$ au 31 octobre 2008. Le CIIE de B2B Trust a généré une augmentation de 2,4 milliards \$ au cours de l'exercice financier 2009, alors que les dépôts provenant d'autres activités de détail augmentaient de plus de 340 millions \$. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par une diminution contrôlée des dépôts à terme provenant de courtiers de dépôts. Une proportion importante de ces dépôts est assurée par la Société d'assurance-dépôts du Canada jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par client, par institution financière de dépôt réglementée. Les dépôts de particuliers constituent une source de financement particulière-

ment avantageuse et stable pour la Banque, en raison notamment de leur disponibilité et de leur faible coût par rapport aux dépôts institutionnels. Au 31 octobre 2009, ces dépôts représentaient 83 % du portefeuille total de dépôts de la Banque.

Dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts

Les dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts ont augmenté de 258 millions \$ et s'établissaient à 3,2 milliards \$ au 31 octobre 2009, comparativement à 2,9 milliards \$ au 31 octobre 2008. Cette augmentation est attribuable principalement aux dépôts de petites entreprises dans le CIIE de B2B Trust et à la croissance des dépôts provenant des opérations commerciales, contrebalancé en partie par une diminution du financement sur le marché monétaire.

TABLEAU 28
DÉPÔTS

Aux 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2009		2008	
Particuliers				
À vue et à préavis				
Réseau de succursales	1 993 \$	10,9 %	1 833 \$	12,0 %
Intermédiaires financiers	2 571	14,0	189	1,2
	4 564	24,9	2 022	13,2
À terme				
Réseau de succursales	4 895	26,8	4 628	30,2
Intermédiaires financiers	5 680	31,0	5 780	37,6
	10 575	57,8	10 408	67,8
Sous-total – particuliers	15 139	82,7	12 430	81,0
Entreprises, banques et autres				
À vue et à préavis	2 186	12,0	899	5,9
À terme fixe	975	5,3	2 005	13,1
Sous-total – entreprises, banques et autres	3 161	17,3	2 904	19,0
Total – dépôts	18 300 \$	100,0 %	15 334 \$	100,0 %

Cotes de crédit

Les dépôts de particuliers, levés en succursales et en provenance d'intermédiaires financiers, constituent la principale source de financement de la Banque. Dans certaines circonstances toutefois, notamment en période de forte croissance, la Banque doit se tourner vers les marchés afin d'obtenir du financement grâce à la titrisation et au financement non garanti. La capacité de la Banque d'obtenir ce type de financement, ainsi que les conditions afférentes, sont liées aux cotes de crédit déterminées par les agences de notation telles DBRS Limited et Standard & Poor's. Les révisions des cotes de crédit de la Banque pourraient donc avoir une incidence sur le financement des activités et sur les exigences en matière de garanties.

Au cours de l'exercice financier 2009, toutes les cotes de crédit de la Banque ont été confirmées et demeurent inchangées, à l'exception d'un déclassement de deux crans, par DBRS, des cotes des actions privilégiées à la suite de changements dans sa méthodologie d'évaluation globale des banques. À la date de production de ce Rapport de gestion, la perspective de cotes de crédit, telle que déterminée par les agences de notation telles DBRS Limited et Standard & Poor's était respectivement stable et positive³.

Le tableau suivant présente les cotes de crédit de la Banque, telles qu'elles ont été déterminées par les agences de notation.

³ Une perspective de cote de crédit déterminée par Standard & Poor's est une évaluation de l'évolution potentielle d'une cote de crédit à long terme sur un horizon à moyen terme (typiquement de six mois à deux ans). Tout changement dans les conditions économiques et/ou fondamentales est pris en considération dans la détermination d'une perspective de cote de crédit. Une perspective ne constitue pas nécessairement un signe avant-coureur d'un changement de cote de crédit ou d'une intervention future. Les perspectives de cote de crédit déterminées par Standard & Poor's et leur signification sont les suivantes :

- « Positive » signifie que la cote pourrait être haussée
- « Négative » signifie que la cote pourrait être abaissée
- « Stable » signifie qu'il est peu probable que la cote change
- « En développement » signifie qu'une cote pourrait être haussée ou abaissée

Chaque catégorie de cote DBRS est complétée par une de trois perspectives possibles - « Positive », « Stable » et « Négative », en plus de « Sous revue ». La perspective permet à l'investisseur de comprendre l'opinion de DBRS quant à la tendance pour la cote en question. L'investisseur ne doit toutefois pas assumer qu'une perspective positive ou négative indique nécessairement qu'un changement à la cote est imminent.

TABLEAU 29
COTES DE CRÉDIT
AU 31 OCTOBRE 2009

	DBRS	STANDARD & POOR'S
Dépôts et dettes de premier rang	BBB (haut)	BBB
Instruments à court terme	R-1 (bas)	A-2
Débiteures subordonnées	BBB	BBB-
Actions privilégiées	Pfd-3 (bas)	BB+

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des engagements contractuels de diverses natures. Ses principales obligations découlent de l'émission de titres d'emprunt, y compris des dépôts souscrits auprès de particuliers, d'entreprises et d'autres institutions. Ce financement, combiné aux émissions de capital-actions, sert principalement à financer les opérations de prêts et d'investissement.

Par ailleurs, la Banque doit également s'assurer que des liquidités seront disponibles pour répondre aux exigences de

certains projets d'investissement en infrastructure, notamment la rénovation de son réseau de succursales, la modernisation de ses plates-formes informatiques, ainsi que des projets liés à la conformité aux exigences réglementaires. Ces projets requièrent inévitablement d'importants investissements à chaque année.

Le tableau suivant présente un sommaire des principales obligations contractuelles de la Banque, au 31 octobre 2009, échéant au cours de chacune des cinq prochaines années et par la suite. La note 23 afférente aux états financiers consolidés complète cette information.

TABLEAU 30
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES
Au 31 octobre 2009 (en millions de dollars)

	2010	2011	2012	2013	2014	PAR LA SUITE	TOTAL
Dépôts à terme	4 382 \$	3 389 \$	1 880 \$	1 111 \$	777 \$	11 \$	11 550 \$
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	999	55	–	–	–	–	1 054
Engagement afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	285	–	–	–	–	–	285
Débiteures subordonnées	–	150	–	–	–	–	150
Engagements en vertu de baux, contrats de services informatiques et autres	67	64	61	54	43	97	386
Total	5 733 \$	3 658 \$	1 941 \$	1 165 \$	820 \$	108 \$	13 425 \$

GESTION DU RISQUE DE RÉPUTATION

Le risque de réputation correspond au risque qu'une décision, un événement ou une série d'événements affectent, directement ou indirectement, l'image de la Banque auprès des actionnaires, des clients, des employés, du grand public ou de toute autre partie prenante, et puissent avoir un impact négatif sur ses revenus, ses opérations et, finalement, sur sa valeur.

Le risque de réputation découle souvent d'une gestion inadéquate des autres risques, et peut être associés à la quasi-totalité des activités d'une institution financière, et ce, même quand les opérations sont, d'un point de vue technique, conformes aux exigences juridiques, comptables et réglementaires. La réputation

représente un actif essentiel qui contribue au développement de l'entreprise, au maintien du lien de confiance avec les clients et le grand public, et à l'optimisation de la valeur pour les actionnaires. Par conséquent, la réputation constitue un atout stratégique important.

Soucieux de protéger la Banque contre toute atteinte possible à sa réputation et prenant en considération toute l'importance de ce risque, le comité de direction encadre et supervise la gestion du risque de réputation grâce à une politique spécifique à ce sujet. D'autres politiques et comités le soutiennent également dans la gestion des menaces potentielles qui pourraient avoir un impact direct ou indirect sur la réputation de la Banque.

GESTION DU RISQUE RÉGLEMENTAIRE

Le risque réglementaire fait référence au risque que la Banque ne se conforme pas aux lois, règlements, directives des autorités réglementaires ou codes volontaires applicables. La politique de gestion du risque réglementaire opérationnalise le cadre de gestion du risque réglementaire de la Banque qui comprend les activités suivantes :

- l'identification des exigences réglementaires applicables à la Banque;
- l'évaluation du risque attribuable à chaque exigence réglementaire;
- l'élaboration, la mise à jour et l'application de contrôles visant le respect des exigences réglementaires;
- l'évaluation de l'efficacité des contrôles; et
- l'identification et la correction des situations de non-conformité.

Les rapports de conformité sont soumis, au moins trimestriellement, au comité de direction et au comité de vérification du conseil d'administration. En outre, un mécanisme d'examen conçu pour évaluer l'efficacité du cadre est également en place.

GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE CRÉDIT

Le risque d'assurance correspond au risque de pertes qui pourraient être subies lorsque les hypothèses liées à des produits d'assurance de crédit offerts par la Banque, particulièrement en ce qui concerne la détermination des primes ou l'évaluation des réserves, diffèrent des résultats réels des opérations d'assurance souscrites.

Le risque d'assurance est géré dans le cadre d'un programme indépendant surveillé par des représentants de la Banque et des experts dans le domaine des assurances. La Banque souscrit des protections de réassurance afin de réduire l'exposition qui pourrait découler de catastrophes ou de réclamations importantes, y compris des actes de terrorisme. En outre, l'élaboration et la tarification des produits d'assurance offerts par la Banque sont revues par des actuaires consultants, sur la base des meilleures pratiques.

GESTION DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL

Le risque environnemental correspond au risque de pertes financières qui peuvent survenir lorsqu'il est nécessaire de remettre les actifs de la Banque ou les actifs de clients de la Banque dans un état environnemental sain.

Le risque environnemental relié aux activités de financement est géré dans le cadre du processus d'approbation de prêts. En ce qui concerne les risques, plutôt limités, reliés aux actifs de la Banque, leur gestion incombe principalement au secteur Immobilier.

RISQUES ADDITIONNELS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES RÉSULTATS FUTURS

Les principaux risques d'affaires qui pourraient affecter les résultats de la Banque sont décrits en détail dans les sections précédentes. Cette section présente d'autres facteurs qui pourraient avoir un impact significatif sur les résultats de la Banque et qui pourraient faire en sorte que ceux-ci diffèrent substantiellement des énoncés prévisionnels, tels qu'ils sont définis au début du présent Rapport annuel. Quoique la Banque maintienne un ensemble complet de

contrôles et de processus afin d'atténuer les risques reliés à ces facteurs, ces derniers pourraient, en soi, avoir un impact significatif sur la performance de la Banque.

Conjoncture économique au Canada

La Banque exerce ses activités principalement au Québec et en Ontario mais également, dans une moindre mesure, dans le reste du Canada. Ses revenus sont donc particulièrement sensibles à la conjoncture économique et commerciale au Canada. Les facteurs les plus importants à cet égard incluent les taux d'intérêt, l'inflation, les fluctuations du marché des capitaux, la vigueur de l'économie et les volumes d'affaires de la Banque dans certaines régions clés. Une détérioration prolongée de l'économie canadienne pourrait donc avoir une incidence défavorable sur les activités de la Banque.

Politiques monétaires et autres

Les politiques monétaires de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine, ainsi que d'autres mesures prises par les banques centrales ont des impacts importants sur plusieurs variables, telles que les taux d'intérêt, les taux de change et les marchés obligataires, qui peuvent avoir un impact sur les revenus de la Banque. La Banque n'a cependant aucun contrôle sur les changements aux politiques monétaires ou sur les mouvements des marchés des capitaux.

Concurrence

La performance de la Banque est affectée par le niveau de compétition des marchés sur lesquels elle opère. La vive compétition dans l'industrie des services financiers pourrait affecter la capacité de la Banque à atteindre ses objectifs. Plusieurs facteurs, dont le prix des produits et services offerts, leur qualité et leur variété, ainsi que les initiatives des concurrents, pourraient avoir un impact négatif sur le positionnement de la Banque.

Modifications des lois et des règlements et poursuites judiciaires

Les changements aux lois et aux réglementations pourraient affecter la Banque en entraînant un impact sur son offre de produits et de services et en altérant la compétitivité de l'industrie des services financiers. De plus, un manquement de la Banque aux lois et réglementations applicables pourrait entraîner des sanctions et des pénalités financières qui auraient un impact négatif sur ses revenus et sur sa réputation. Des poursuites judiciaires pourraient également affecter négativement la Banque. D'autres détails sont fournis à la note 25 afférente aux états financiers consolidés.

Capacité d'attirer et retenir des employés clés

Les performances futures de la Banque dépendent en grande partie de sa capacité à attirer et retenir des employés clés. Au sein de l'industrie des services financiers, la compétition pour l'embauche d'employés et de cadres est très vive et il n'y a aucune garantie que la Banque réussira à attirer et retenir ces individus. Cela pourrait affecter sensiblement ses opérations et sa compétitivité.

Infrastructure commerciale

La Banque fait affaire avec des tiers pour lui fournir les composantes indispensables à son infrastructure commerciale,

telles que des connections Internet et d'autres services de communications et de gestion de données. Une interruption de ces services pourrait affecter négativement la capacité de la Banque à fournir ses produits et services à ses diverses clientèles et garantir la continuité normale de ses opérations.

Autres facteurs

D'autres facteurs hors du contrôle de la Banque, pourraient affecter les résultats, tel qu'il est décrit dans la section sur les énoncés prévisionnels au début du présent Rapport annuel. Il convient de noter que la liste de facteurs énoncés ci-dessus n'est pas exhaustive.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Afin de s'assurer que les états financiers consolidés et le Rapport de gestion donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque et de ses résultats d'exploitation, la direction a la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information, ainsi qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée à la haute direction de la Banque qui assure une communication appropriée de cette information. Une politique de divulgation de l'information encadre ce processus de divulgation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires ainsi que dans les autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation sur les valeurs mobilières. Le comité de divulgation s'assure de la conformité à cette politique. À ce titre, les membres de ce comité révisent les principaux documents qui doivent être déposés auprès des organismes de réglementation, et voient à ce que la communication de l'information importante relativement aux opérations soit effectuée en temps opportun.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière ont évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, au 31 octobre 2009, et conclu qu'ils ont été adéquatement conçus et efficacement gérés de manière à fournir une assurance raisonnable quant à l'intégralité et à la fiabilité de l'information financière.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice financier 2009, la direction a évalué la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, conduisant à la certification réglementaire des documents annuels conformément aux directives du règlement 52-109. Quant à l'évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, l'évaluation de la conception et de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été réalisée en utilisant le cadre de contrôle défini par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO).

Compte tenu des limites inhérentes à tout système de contrôle, il est possible que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne puisse prévenir ou détecter toutes les inexactitudes attribuables à l'erreur ou à la fraude. L'évaluation du contrôle interne par la direction fournit toutefois une assurance raisonnable à l'effet que tous les problèmes de contrôle interne qui pourraient entraîner de graves inexactitudes ont été détectés.

Tout au long de l'exercice financier 2009, des tests ont été menés afin d'évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Ces travaux ont permis au président et chef de la direction et au vice-président exécutif et chef de la direction financière d'attester que le contrôle interne à l'égard de l'information financière est efficace et conçu de manière adéquate de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable.

Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 octobre 2009, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu une incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Conventions et estimations comptables critiques

Les principales conventions comptables auxquelles se conforme la Banque sont présentées aux notes 2 et 3 afférentes aux états financiers consolidés. Certaines de ces conventions comptables sont jugées critiques dans la mesure où elles exigent que la direction formule des estimations qui, en soi, impliquent des incertitudes, et que toute modification à ces estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. Les conventions comptables critiques qui exigent de la direction qu'elle pose des jugements et formule des estimations sont décrites ci-dessous.

PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

Les provisions pour pertes sur prêts reflètent l'estimation par la direction des pertes liées aux portefeuilles de prêts. La direction revoit régulièrement la qualité de crédit des portefeuilles afin de s'assurer de la suffisance des provisions pour pertes sur prêts. Ces provisions dépendent notamment de l'évaluation des montants et des dates de flux de trésorerie futurs, de la juste valeur des garanties et des coûts de réalisation, ainsi que de l'interprétation de l'impact des conditions économiques et de marché.

Compte tenu de l'importance des montants et de l'incertitude qui leur est propre, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues dans la détermination des provisions pour pertes sur prêts pourrait se traduire par des niveaux de provisions sensiblement différents. Des changements dans les circonstances peuvent faire en sorte que de futures évaluations du risque de crédit diffèrent de manière significative des évaluations courantes, et qu'une augmentation ou une réduction des provisions pour pertes sur prêts s'avère nécessaire.

Conséquemment, ces changements pourraient avoir une incidence importante sur les provisions pour pertes sur prêts à l'état consolidé des résultats d'un exercice financier donné. Une description détaillée de la méthode utilisée pour établir les provisions pour pertes sur prêts se retrouve à la note 3 afférente aux états financiers consolidés et à la rubrique « Gestion du risque de crédit », à la page 37 du présent Rapport de gestion.

La direction a développé un modèle d'évaluation des provisions générales basé sur l'historique de pertes des différents portefeuilles. Ce modèle valide les provisions de 73,5 millions \$ au 31 octobre 2009. D'autres hypothèses et paramètres auraient pu générer des évaluations différentes.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Banque comptabilise la plupart de ses instruments financiers, y compris les instruments financiers dérivés, à leur juste valeur. La juste valeur est définie comme le montant auquel un instrument financier pourrait être échangé par des parties compétentes et consentantes agissant en toute liberté sans lien de dépendance. Les variations de la juste valeur des titres du portefeuille de négociation, des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert et des instruments financiers dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, sont généralement constatées aux résultats à la rubrique Autres revenus.

La direction utilise les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, comme les éléments les plus probants quant à la juste valeur des instruments financiers de la Banque, étant donné que cela ne demande qu'un degré de subjectivité minimal. Les cours du marché incluent les cours fournis par une Bourse, un courtier, un négociant, un groupe d'industries ou un service de cotation. Lorsqu'il n'existe pas de cours du marché, la Banque utilise habituellement des modèles d'évaluation basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Ces modèles peuvent comporter des paramètres de marché observables ou non observables.

La direction doit exercer un jugement lorsqu'il n'existe pas de cours du marché observables ou lorsque les cours du marché ne sont pas observables en raison d'un volume insuffisant dans un marché inactif. Un jugement peut également s'avérer nécessaire afin d'élaborer des méthodes d'évaluation et de définir des paramètres qui ne sont pas aisément observables sur le marché. Des renseignements additionnels relativement à la juste valeur sont fournis à la note 20 afférente aux états financiers consolidés.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont soumis périodiquement à un test de dépréciation et la direction doit analyser divers facteurs afin de déterminer si les baisses de valeur sont autres que temporaires. Ces facteurs incluent la nature du placement ainsi que le laps de temps et la mesure dans lesquels les justes valeurs sont inférieures au coût. En outre, la direction tient compte d'autres facteurs, tels que la faillite, la restructuration ou la dilution de capital, des changements importants dans les opérations de l'émetteur ou d'autres incertitudes. La direction doit également affirmer son intention et sa capacité de détenir les titres jusqu'à leur récupération.

L'utilisation d'hypothèses alternatives pourrait se traduire par une comptabilisation des produits sensiblement différente.

Ces estimations comptables critiques touchent principalement Valeurs mobilières Banque Laurentienne et le secteur d'activité Autres. Des renseignements supplémentaires sur l'établissement de la juste valeur sont présentés à la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

TITRISATION

La titrisation est un processus par lequel des actifs financiers, essentiellement des prêts hypothécaires dans le cas de la Banque, sont transformés en titres négociables et vendus à des investisseurs. Lorsque la Banque abandonne le contrôle sur les créances cédées et que la contrepartie reçue ne se limite pas à des droits de bénéficiaire sur ces actifs, la transaction est comptabilisée comme une vente.

Dans ces circonstances, la détermination du gain initial dépend de la valeur attribuée à certains droits conservés, principalement des droits relatifs aux intérêts excédentaires futurs et aux retenues de garantie, ainsi que des swaps de titrisation. Cependant, étant donné qu'il n'existe pas de marché pour ces instruments financiers, la direction doit estimer leur valeur en se fondant sur la valeur actualisée de flux de trésorerie estimatifs. La direction doit donc avoir recours à des estimations et à des hypothèses, particulièrement en ce qui concerne les pertes sur créances prévues, les taux de remboursements anticipés, les taux d'actualisation et d'autres

facteurs qui influent sur la valeur de ces instruments. De même, ces valeurs doivent être réévaluées périodiquement par la suite.

La juste valeur des droits conservés des prêts hypothécaires titrisés s'élevait à 108,4 millions \$ au 31 octobre 2009. La note 6 afférente aux états financiers consolidés, présente une analyse de sensibilité de la juste valeur actuelle de ces droits conservés à des changements défavorables immédiats de 10% et 20% dans les hypothèses clés. La juste valeur des swaps de titrisation s'établissait à -44,2 millions \$ au 31 octobre 2009. D'autres hypothèses, quant aux taux de remboursements anticipés et aux taux d'actualisation, pourraient se traduire par des justes valeurs sensiblement différentes pour ces instruments financiers.

La section « Arrangements hors bilan », à la page 31 du présent Rapport de gestion, fournit de plus amples informations sur ces transactions.

Cette estimation comptable critique touche principalement le secteur Autres.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'évaluation des avantages sociaux futurs des employés, pour les régimes à prestations déterminées et pour d'autres avantages postérieurs à l'emploi, est basée sur un certain nombre d'hypothèses, telles que les taux d'actualisation, les rendements prévus des actifs, la croissance projetée de la rémunération future, le taux tendanciel du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel et l'âge de départ à la retraite. Ces hypothèses sont révisées chaque année, conformément aux pratiques actuarielles reconnues, et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation servant à établir les coûts constatés et les obligations au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs reflètent les rendements du marché, à la date d'évaluation, de titres d'emprunt de grande qualité dont les flux de trésorerie correspondent aux paiements prévus des prestations. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes correspond au rendement prévu de diverses catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille au cours de l'exercice financier. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions. D'autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes et les estimations les plus probables de la direction.

Conformément aux PCGR du Canada, les résultats réels qui diffèrent des résultats attendus en fonction des hypothèses retenues sont cumulés et amortis sur les périodes futures et, par conséquent, influent sur les coûts constatés et les obligations comptabilisées pour ces périodes. Au 31 octobre 2009, le montant net des pertes actuarielles non amorties s'élevait à 84,5 millions \$ (47,9 millions \$ en 2008) pour les régimes de retraite, et à 12,9 millions \$ (14,2 millions \$ en 2008) pour les autres avantages sociaux.

Les taux d'actualisation étaient de 6,50% au 31 octobre 2009 et de 7,50% au 31 octobre 2008. Le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes était inchangé et s'établissait à 7,25%, pour les exercices financiers 2009 et 2008. Le taux tendanciel de croissance annuelle estimée du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 10% pour l'exercice

2009 (8,8% pour 2008). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer progressivement pour atteindre 4% en 2019 et demeurer à ce niveau par la suite.

Compte tenu de l'importance des obligations au titre des prestations constituées et des éléments d'actifs des régimes, des modifications aux hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur l'actif (passif) au titre des prestations constituées, ainsi que sur les coûts relatifs aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs. Le tableau 31 présente, sommairement, l'incidence sur les obligations au titre des prestations constituées en date du 31 octobre 2009, et sur les coûts des régimes à prestations déterminées afférents pour 2010, d'une augmentation ou d'une diminution de 0,25% dans les principales hypothèses.

TABLEAU 31
ANALYSE DE SENSIBILITÉ
(en millions de dollars)

	EFFET POSSIBLE D'UNE VARIATION DE 0,25 %	
	OBLIGATION	COÛT
Taux d'actualisation	9,6 \$	0,5 \$
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	s.o.	0,8 \$

L'analyse de sensibilité présentée dans ce tableau doit être utilisée avec prudence, étant donné que les effets sont hypothétiques et que les variations de chacune des principales hypothèses peuvent ne pas être linéaires.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité. La note 16 afférente aux états financiers consolidés fournit des renseignements supplémentaires sur les régimes de retraite et les autres avantages sociaux futurs de la Banque.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les actifs d'impôts futurs reflètent l'évaluation par la direction de la valeur des reports prospectifs de pertes, des reports d'impôt minimum et d'autres écarts temporaires. La détermination de la valeur des actifs est basée sur des hypothèses reliées aux résultats d'opération d'exercices financiers futurs, au calendrier d'application de la résorption des écarts temporaires et aux taux d'imposition en vigueur à la date de résorption des écarts, lesquels sont susceptibles de changer en fonction des politiques fiscales des gouvernements. En outre, la direction doit évaluer s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs soient réalisés avant leur expiration et, selon tous les éléments de preuve dont elle dispose, déterminer s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité des actifs d'impôts futurs. L'utilisation d'autres hypothèses pourrait se traduire par des charges d'impôts sur les bénéfices sensiblement différentes.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité. La note 17 aux états financiers consolidés fournit des renseignements supplémentaires sur la charge d'impôts.

ÉCARTS D'ACQUISITION, AUTRES ACTIFS INCORPORELS ET AUTRES ACTIFS

Écarts d'acquisition

Au 31 octobre 2009, le solde des écarts d'acquisition s'élevait à 53,8 millions \$, et ce montant avait été attribué entièrement au secteur Particuliers et PME Québec. Les écarts d'acquisition sont soumis annuellement à un test de dépréciation basé sur leur juste valeur, ou alors plus fréquemment si un événement ou un changement de circonstance indique que l'actif pourrait être déprécié.

Le test de dépréciation compare initialement la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition, à sa valeur comptable. La direction utilise principalement la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation. Le processus d'évaluation de la dépréciation inclut un certain nombre d'importantes estimations dont, notamment, les taux de croissance projetés pour le bénéfice net, les flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisées aux fins du modèle des flux de trésorerie et le taux d'actualisation pour les flux de trésorerie futurs. La direction considère que toutes les estimations sont raisonnables et conformes aux objectifs financiers de la Banque. Elles reflètent les meilleures estimations de la direction mais comportent toutefois des incertitudes inhérentes, hors de son contrôle.

Des modifications apportées à l'une ou l'autre des estimations utilisées pourraient avoir une incidence importante sur le calcul de la juste valeur et sur la charge pour perte de valeur qui en résulterait. Par conséquent, la direction ne peut raisonnablement quantifier l'incidence qu'aurait eu l'utilisation d'hypothèses différentes sur

la performance financière globale de la Banque. De plus, il est impossible de prévoir si un événement qui déclenche une dépréciation surviendra, ni quand il surviendra, ni comment il se répercutera sur les valeurs des actifs présentées par la Banque.

Aucune charge pour perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices financiers 2009 et 2008. Le montant des pertes de valeur serait présenté, le cas échéant, dans les frais autres que d'intérêt du secteur Particuliers et PME Québec, à la rubrique Autres.

La note 8 afférente aux états financiers consolidés fournit plus de renseignements sur les écarts d'acquisition.

Autres actifs incorporels et autres actifs

D'autres actifs incorporels dont la durée de vie est définie sont également soumis au test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstance indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En effectuant ce test, la direction évalue les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer des actifs et de leur cession éventuelle. Une baisse de valeur est constatée lorsque la somme des flux de trésorerie futurs prévus non actualisés est inférieure à la valeur comptable de l'actif. Aucune charge importante pour perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices financiers 2009 et 2008.

Par ailleurs, la direction revoit périodiquement la valeur des autres actifs de la Banque, tels que les immobilisations corporelles et les autres frais différés, afin d'identifier des baisses de valeur potentielles et valider les périodes d'amortissement afférentes. Des modifications aux estimations et aux hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Nouvelles normes comptables en 2009

ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Au mois de novembre 2007, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a approuvé le nouveau chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, en remplacement du chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, et le retrait du chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*. Le nouveau chapitre 3064 renforce une approche fondée sur des principes pour la constatation des coûts à titre d'actifs, conformément à la définition d'un actif et aux critères de constatation énoncés au chapitre 1000. Il définit également des critères spécifiques pour la comptabilisation d'actifs incorporels développés à l'interne. De plus, le CPN-27, *Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation*, ne s'appliquera plus aux entités qui ont adopté le chapitre 3064. La Banque a adopté ces modifications, en date du 1^{er} novembre 2008, mais elles n'ont pas eu d'incidence significative sur ses résultats. Le solde non amorti en logiciels, d'un montant de 91,7 millions \$, a été reclassé, d'immobilisations corporelles à autres actifs incorporels, au bilan consolidé (83,6 millions \$ en date du 31 octobre 2008).

RISQUE DE CRÉDIT ET JUSTE VALEUR

DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le 20 janvier 2009, le Comité des problèmes nouveaux de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié l'abrégé du CPN-173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*, qui s'applique à la Banque de manière rétrospective, en date du 1^{er} novembre 2008. Cet abrégé confirme que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Cet abrégé n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

INSTRUMENTS FINANCIERS – INFORMATIONS À FOURNIR

Au mois de juin 2009, le CNC a publié des modifications au chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir* afin d'améliorer les exigences en matière d'information à fournir relativement à la mesure de la juste valeur et au risque de liquidité. Ces modifications s'appliquent aux états financiers consolidés

annuels de la Banque, en date du 31 octobre 2009. Puisque les modifications ne s'appliquent qu'aux exigences d'information à fournir, elles n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats ou la situation financière de la Banque.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS FINANCIERS

Au mois d'août 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, en ce qui concerne le moment où la dépréciation des instruments d'emprunt est comptabilisée. Ces modifications s'appliquent aux états financiers des exercices débutant le 1^{er} novembre 2008 ou après. Le chapitre 3855 a été modifié afin de (i) changer les catégories

dans lesquelles les instruments d'emprunt doivent ou peuvent être classés, (ii) remplacer le modèle de dépréciation des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance par le modèle du chapitre 3025, *Prêts douteux*, fondé sur la perte sur prêt subie, et (iii) exiger la reprise des pertes de valeur, déjà comptabilisées, relatives aux instruments d'emprunt disponibles à la vente dans des circonstances spécifiques. Ces modifications, adoptées par la Banque en date du 31 octobre 2009, n'ont eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés, principalement parce qu'au cours de l'exercice financier 2009, aucun changement de catégorie n'est survenu et aucune reprise de pertes de valeur n'a été nécessaire.

Modifications de conventions comptables à venir

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Au mois de février 2008, le CNC a confirmé la convergence des normes d'information financière pour les sociétés ouvertes canadiennes avec les Normes internationales d'information financière (IFRS). La Banque appliquera les IFRS pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices financiers débutant le 1^{er} novembre 2011 ou après.

La Banque a élaboré un plan de conversion et constitué une équipe de projet chargée de coordonner cette conversion.

Le plan de conversion comprend quatre phases :

- Évaluation préliminaire – Cette phase a été finalisée plus tôt cette année et a contribué à sensibiliser les membres de la direction aux principaux enjeux de la conversion, ainsi qu'à élaborer un tableau chronologique dressant la carte des priorités de la Banque quant aux analyses et aux enjeux majeurs.
- Analyse des normes de comptabilité financière – Cette phase consiste en une évaluation détaillée de l'incidence quantitative, qualitative et technologique de l'implantation des IFRS. Ce travail est déjà bien avancé et devrait être finalisé au début de 2010, sous réserve de modifications aux IFRS par l'*International Accounting Standard Board* (IASB).
- Sélection des conventions comptables clés – L'adoption initiale des IFRS exigera que la Banque procède à une certaine sélection. Les options font présentement l'objet d'une analyse, simultanément à l'analyse des normes.

- Mise en oeuvre – Cette phase consiste à mettre en oeuvre les systèmes d'information requis pour être conformes aux nouvelles exigences des IFRS.

La Banque a analysé les nouvelles exigences, particulièrement en ce qui concerne la comptabilisation des instruments financiers, y compris les opérations de titrisation, les transactions de couverture et les pertes sur prêts. Les normes relatives aux avantages sociaux futurs des employés, aux regroupements d'entreprises, aux impôts sur les bénéficiaires et à la rémunération à base d'actions ont également fait l'objet d'une analyse en profondeur. En outre, la Banque surveille étroitement l'incidence potentielle de tels changements sur les exigences relatives au capital.

En 2009, l'IASB a proposé des modifications majeures aux normes comptables régissant la comptabilisation des instruments financiers, y compris les opérations de titrisation, les transactions de couverture et les pertes sur prêts. Étant donné que ces modifications doivent encore être finalisées, leur impact potentiel ne peut être établi à ce moment-ci.

Notre analyse des conséquences, du point de vue comptable, pour ces éléments, de même que pour toute autre question liée à l'état de préparation de la Banque à assurer une conversion ordonnée aux IFRS, se poursuivra au cours de l'exercice financier 2010.

BASE DE PRÉSENTATION

Ce Rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2009 et présente les perspectives de la direction de la Banque en date du 9 décembre 2009. Les données y sont exprimées sur la même base que les états financiers consolidés et ont été établies suivant les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et les traitements comptables prescrits par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Des renseignements additionnels sur la Banque Laurentienne du Canada, y compris la notice annuelle pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2009, sont disponibles sur le site Internet de la Banque à www.banquelaurientienne.ca et sur SEDAR, à www.sedar.com.

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES RÉSULTATS

La direction évalue habituellement le rendement de la Banque tel qu'il est comptabilisé dans les états financiers consolidés. Compte tenu de la cession des activités de gestion de patrimoine associées à la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. en 2005, les états financiers présentent également les résultats découlant des activités poursuivies et les résultats découlant des activités abandonnées.

Afin d'évaluer sa performance, la Banque utilise à la fois les PCGR du Canada et certaines mesures financières non conformes aux PCGR du Canada telles que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, la marge nette d'intérêt et les ratios d'efficacité. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR du Canada fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier les résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse du potentiel de rentabilité et de développement de la Banque.

Certaines données comparatives de l'exercice financier 2008 ont été reclassées selon la présentation des données pour le présent exercice financier.
